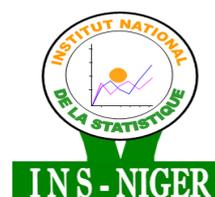




REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012

(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

**RAPPORT SUR L'ALPHABETISATION, LE NIVEAU
D'INSTRUCTION ET LA FREQUENTATION SCOLAIRE**



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général p.i	Ibrahima SOUMAILA
Coordonnateur du Bureau Central du Recensement (BCR)	Soumana HAROUNA
Directeur des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Sani OUMAROU
Conseiller du Directeur Général	Adamou BOUZOU

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Adamou BOUZOU, Dr Soumana HAROUNA, Ousseini HAMIDOU, Kebe MABABOU, Cheikh T. NDIAYE, Mathias KUEPIE, Leonard NABASSEMBA
Rédacteurs
<p style="text-align: center;">GAZIBO Hamani, cadre BCR/INS Youssofa OUSSEINI LAMOU, cadre DSEDS/INS Seydou ZAKARI, cadre Ministère de l'Education Nationale</p>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	V
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VI
AVANT-PROPOS	VII
RESUME EXECUTIF	IX
PRINCIPAUX INDICATEURS	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : ORGANISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU NIGER	4
I.1. ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE	4
I.2. CYCLE DE BASE I.....	4
I.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.....	4
I.4. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	5
I.5. FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE.....	5
I.6. ALPHABÉTISATION	5
I.7. ÉDUCATION NON FORMELLE	5
CHAPITRE II : ALPHABÉTISATION	7
II.1. EFFECTIFS GLOBAUX SUR L'ALPHABÉTISATION	8
II.1.1. EFFECTIFS GLOBAUX SUR L'ALPHABÉTISATION AU NIVEAU NATIONAL	9
II.1.2. TAUX D'ALPHABÉTISATION AU NIVEAU RÉGIONAL.....	11
II.1.3. TAUX D'ALPHABÉTISATION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE	12
II.2. ALPHABÉTISATION SELON LES LANGUES.....	12
II.2.1. ALPHABÉTISÉS SELON PLUSIEURS LANGUES D'ALPHABÉTISATION	13
II.3. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES SPÉCIFIQUES	14
II.3.1. STATUT D'ALPHABÉTISATION PAR GROUPE D'ÂGES SPÉCIFIQUES SELON LE SEXE	15
II.3.2. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES SPÉCIFIQUES SELON LE STATUT D'ALPHABÉTISATION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	17
II.4. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX	18
II.4.1. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX SELON LE SEXE AU NIVEAU NATIONAL	18
II.4.2. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX SELON LE SEXE AU NIVEAU RÉGIONAL.....	19
II.4.3. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE	20
II.5. POPULATION PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE STATUT D'ALPHABÉTISATION	21
CHAPITRE III : NIVEAU D'INSTRUCTION	22
III.1. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE STATUT D'INSTRUCTION ET LE SEXE AU NIVEAU NATIONAL	22
III.2. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR RÉGION.....	23
III.3. POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR STATUT D'INSTRUCTION SELON LES GROUPES D'ÂGES SPÉCIFIQUES	25
III.4. ÉVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS ENTRE 2001 ET 2012	26
CHAPITRE IV : FREQUENTATION SCOLAIRE	27
IV.1. EFFECTIF DES ÉLÈVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET PAR SEXE	27
IV.2. TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT.....	29
IV.3. TAUX NET DE SCOLARISATION (TNS) PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT	32
IV.4. PROPORTION DES ÉLÈVES EN RETARD DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT.....	34
IV.5. PROPORTION DES ÉLÈVES EN AVANCE DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET PAR SEXE.....	35
IV.6. RAPPORT DE MASCULINITÉ DES ÉLÈVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT.....	37
IV.7. FRÉQUENTATION SCOLAIRE SELON CERTAINES VARIABLES.....	39
IV.7.1. FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET SEXE DU CHEF DE MÉNAGE	39
IV.7.2. FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE	41
IV.7.3. FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET LIEN DE PARENTÉ DE L'ENFANT AVEC LE CHEF DE MÉNAGE	42
CONCLUSION GÉNÉRALE	43
BIBLIOGRAPHIE	44
ANNEXES	A

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DE LA POPULATION DES 15 ANS ET PLUS ALPHABETISEES PAR REGION ET SEXE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	9
TABLEAU 2 : TAUX D' ALPHABETISATION PAR REGION SELON LE SEXE	11
TABLEAU 3 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR SEXE SELON LA LANGUE D'ALPHABETISATION EN 2012 AU NIGER.....	14
TABLEAU 4 : TAUX D' ALPHABETISATION PAR GROUPES D'AGES SPECIFIQUES SELON LE SEXE	15
TABLEAU 5 : TAUX D' ALPHABETISATION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPES D'AGES SPECIFIQUES (15 ANS ET PLUS) SELON LE SEXE ET LA REGION	16
TABLEAU 6 : TAUX D' ALPHABETISATION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPE D'AGES SPECIFIQUES (15 ANS ET PLUS) SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	17
TABLEAU 7 : TAUX (%) D' ALPHABETISATION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GROUPE D'AGES SPECIFIQUES SELON LA REGION ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2012 AU NIGER	18
TABLEAU 8 : TAUX (%) D' ALPHABETISATION PAR GROUPES D' AGES QUINQUENNAUX SELON LE SEXE ET LA REGION	19
TABLEAU 9 : TAUX D' ALPHABETISATION PAR GROUPES D' AGES QUINQUENNAUX SELON LA REGION ET LE MILIEU DE RESIDENCE	20
TABLEAU 10 : PROPORTION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	22
TABLEAU 11 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA REGION	24
TABLEAU 12 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE GROUPE D AGE	25
TABLEAU 13 : EFFECTIF DES ELEVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE EN 2012 AU NIGER	27
TABLEAU 14 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE EN 2012 AU NIGER	30
TABLEAU 15 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE PAR REGION SELON LE SEXE	31
TABLEAU 16 : TAUX (%) NET DE SCOLARISATION DES ELEVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE.....	33
TABLEAU 17 : EFFECTIF DES ELEVES EN RETARD DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE.....	35
TABLEAU 18 : EFFECTIF DES ELEVES EN AVANCE DE SCOLARISATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE	36
TABLEAU 19 : RAPPORT DE MASCULINITE DES ELEVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	38
TABLEAU 20 : EFFECTIFS ET POURCENTAGE(%) DE FREQUENTATION DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (CM)	40
TABLEAU 21 : EFFECTIF ET PROPORTION (%) DES ENFANTS DU PRIMAIRE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE.....	41
TABLEAU 22 : EFFECTIF ET PROPORTION (%) DES ENFANTS DU PRIMAIRE PAR LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE.....	42

TABLEAU A 1 : EFFECTIF DE LA POPULATION RESIDENTE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	A
TABLEAU A2 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA REGION	B
TABLEAU A3 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE GROUPE D'AGE	C

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

GRAPHIQUE 1 : TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR REGION ET MILIEU DE RESIDENCE.....	12
GRAPHIQUE 2 : TAUX (%) D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX SELON LE SEXE	18
GRAPHIQUE 3 : PROPORTION DE LA POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION ENTRE 2001 ET 2012.....	26
GRAPHIQUE 4 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE SELON LA REGION EN 2012.....	31
GRAPHIQUE 5 : TAUX (%) NET DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE PAR REGION EN 2012 AU NIGER.....	34

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle
CE₁ : Cours Élémentaire première année
CE₂ : Cours Élémentaire deuxième année
CFDC : Centres de Formation en Développement Communautaire
CFTP : Centre de Formation Technique et Professionnel
CGDES : Comité de Gestion Décentralisée des Établissements Scolaires
CI : Cours d'Initiation
CITE : Classification Internationale Type de l'Éducation
CM₁ : Cours Moyen première année
CM₂ : Cours Moyen deuxième année
CONFINTEA : Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes
CP : Cours Préparatoire
DESAS : Division de l'Évaluation et du Suivi des Acquis Scolaires
DGAENF : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle
EMIG : École des Mines, de l'Industrie et de la Géologie
EPT : Éducation Pour Tous
IUT : Instituts Universitaires de Technologie
LOSEN : Loi portant Orientation du Système Éducatif Nigérien
MEP/A/PLN/EC : Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
PASEC : Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Conférence des Ministres de l'éducation ayant le Français en Partage
PDDE : Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PSEF : Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Niger vient de réaliser du 10 au 24 décembre 2012, son quatrième (4ième) recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H_2012) après ceux de 1977, 1988 et 2001. Au moment où plusieurs documents essentiels de politiques et de programmes de développement économique et social sont en cours d'évaluation, le Plan de Développement Economique et Social (PDES), le Plan de Développement Sanitaire (PDS), la Politique Nationale de Population (PNP), ce 4ième RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Plusieurs raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement en 2012 découlent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société nigérienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que le Niger a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2012. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 266 communes urbaines et rurales sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique (INS) a déjà produit et diffusé les premiers résultats globaux définitifs ainsi que le Répertoire National des Localités (RENALOC) issus des travaux du 4ième RGPH_2012. Pour parachever le processus, l'INS met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGP/H_2012. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement du Niger, mais aussi de l'Union Européenne, du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), de l'Agence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM) à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous remercions également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions Régionales de l'INS, des services déconcentrés de l'Etat, mais aussi des gouverneurs, des préfets, des maires, des élus locaux et des députés nationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population nigérienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement de notre pays.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

La scolarisation pour tous d'ici 2015 est un des Objectifs phares du Millénaire pour le Développement. Cette scolarisation s'inscrit d'abord dans une volonté politique, celle pour un Etat de créer les conditions pour accélérer l'alphabétisation des jeunes, des adultes et des personnes âgées, tout en rehaussant le niveau d'instruction général de la population sans oublier de maintenir les enfants dans les cycles d'enseignement formel et non formel à travers des programmes de développement de l'éducation (général et professionnel) adaptés et une modernisation de l'école coranique.

Le RGPH étant une opération de grande envergure, qui permet de collecter des informations sur chaque individu vivant sur le territoire national au moment de son déroulement, est l'opération par excellence qui nous permet de mesurer les progrès accomplies par le Niger dans le domaine de l'éducation et de l'alphabétisation.

Ses résultats montrent un taux d'alphabétisation de 30,11% au niveau national dont 22,10% pour les femmes et 38,64% pour les hommes. Selon le milieu de résidence ce taux se situe à 58,51% pour le milieu urbain et 23,68% pour le milieu rural. La comparaison avec les résultats du recensement de 2001 fait ressortir un doublement du taux d'alphabétisation sur la période intercensitaire (14,4% en 2001 contre 30,11 %).

L'analyse des données révèle une prépondérance de la population n'ayant aucun niveau d'instruction (55,61%) dans l'effectif total et un niveau d'instruction dans le système formel d'éducation inférieur à celui du non formel qui s'explique par le poids de l'enseignement coranique (9,87% de la population totale) qui s'impose comme une tradition au Niger.

Il résulte également de l'analyse des données un faible niveau de fréquentation scolaire (Taux Brut de Scolarisation au primaire 63,2%) à tous les niveaux d'enseignement mais surtout dans l'enseignement professionnel (Taux Brut de Scolarisation au professionnel premier cycle 0,9%). On note aussi l'influence des variables extrascolaire sur la fréquentation scolaire. Ainsi l'inscription et le maintien d'un enfant à l'école dépend non seulement du niveau d'instruction du chef de ménage mais aussi du lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage.

Globalement on note l'existence de grandes disparités entre homme et femme et entre milieux urbain et rural, que ce soit pour l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire. Cependant l'analyse met en

évidence la disponibilité de la population nigérienne à inscrire et à maintenir leurs enfants à l'école sans tenir compte du sexe de l'enfant. On note également un respect de la Loi portant Orientation du Système Éducatif Nigérien (LOSEN) dans l'accès au cycle d'enseignement.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS		Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Total
ALPHABETISATION						
Taux d'Alphabétisation (%)		58,51	23,68	38,64	22,10	30,11
Taux d'Alphabétisation (%)	15-24 ans	74	31,51	48,71	31,64	39,89
	25-59 ans	54,31	21,11	35,85	18,69	27,06
	60 ans et +	27,95	12,43	21,03	8,53	14,65
NIVEAU D'INSTRUCTION						
Aucun Niveau		25,75	61,58	48,38	62,69	55,61
Ecole Coranique		10,07	9,83	11,45	8,33	9,87
Cours d'adulte		1,37	2,52	2,71	1,96	2,33
Préscolaire		2,68	0,61	0,98	0,93	0,96
Primaire		33,23	18,16	23,30	18,10	20,67
Secondaire 1		12,76	2,95	5,62	3,57	4,58
Secondaire 2		3,20	0,29	1,00	0,55	0,77
Ecole Prof. Second. 1		1,40	0,13	0,36	0,32	0,34
Ecole Prof. Second. 2		1,01	0,07	0,24	0,22	0,23
Ecole Prof. Sup.		0,94	0,08	0,27	0,18	0,22
Ens. Supérieur		2,77	0,25	0,85	0,49	0,67
Education Non Formelle		2,50	2,00	3,26	0,93	2,08
ND		2,32	1,52	1,58	1,74	1,66
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
FREQUENTATION SCOLAIRE						
Taux brut de Scolarisation (%)	Préscolaire	10,7	2,2	3,3	3,1	3,2
	Primaire	108	55	68,6	57,6	63,2
	Sec 1 ^{er} cycle	64,5	11,5	24,8	16,3	20,5
	Sec 2 ^{eme} cycle	24,6	1,6	7,9	4,2	6
	Sec Prof1	3,9	0,3	0,8	1	0,9
	Sec Prof2	3,4	0,1	0,7	0,7	0,7
	Prof sup	1,3	0,1	0,4	0,3	0,4
	Supérieur	6,3	0,4	2,3	1,2	1,7
Proportion des élèves en retard de scolarisation		22,87	18,86	22,06	17,34	19,90
Proportion des élèves en avance de scolarisation		14,12	15,17	14,81	15	14,90

INTRODUCTION

Le forum mondial sur l'éducation tenu en avril 2000 à Dakar a été l'occasion de faire le bilan des pays en matière d'éducation. D'autres rencontres internationales ont eu lieu, notamment le sommet tenu à New YORK du 6 au 8 septembre 2000 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les conférences sur l'alphabétisation, la Décennie des Nations Unis pour l'alphabétisation, la Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes (CONFINTEA I à VI), etc. À l'issue de toutes ces rencontres, d'importantes recommandations ont été adoptées en vue de faire progresser les États en retard sur l'éducation des enfants, jeunes et adultes vers une éducation pour tous.

Dans la perspective d'atteindre les objectifs fixés lors du forum de Dakar, le Niger s'est engagé dans un processus de développement de son système éducatif dans le but de réaliser l'Éducation Pour Tous (EPT) à l'horizon 2015. Malgré l'adhésion du pays à ces recommandations et la volonté politique affirmée de relever ces défis, le système éducatif fait face à plusieurs contraintes dont un taux d'accroissement démographique très élevé qui se situe à plus de 3% en moyenne par an pour la population d'âge scolaire. Cette population scolaire enregistrera une augmentation d'environ 60% entre 2010 et 2024 selon les perspectives décennales. Avec plus de 50 % de la population qui a moins de 15 ans, la pression des nombres sur le système éducatif sera très intense et diversifiée.

Une part importante de la population d'âge scolaire ne fréquente pas le cycle de base 1 (primaire) et des inégalités persistent dans l'accès à l'école entre la population à majorité rurale et la population urbaine d'une part, et entre filles et garçons d'autre part. En plus, le pays fait face à un niveau élevé de rémunération des enseignants (près de 10 fois le PIB/habitant du pays, PSEF 2014-2024, p4).

En matière de qualité, l'enseignement primaire souffre d'une qualité insuffisante. Les résultats aux tests du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Conférence des Ministres de l'éducation ayant le Français en Partage (PASEC) et de la Division de l'Évaluation et du Suivi des Acquis Scolaires (DESAS) en fin du cycle de base 1 montrent que les élèves ne maîtrisent en moyenne que moins de la moitié des contenus des programmes.

Des contraintes majeures freinent le développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au nombre desquelles on peut citer : a) Un taux moyen d'abandon très important au cours de l'alphabétisation qui se situe autour de 43 %¹ ; b) l'absence de certifications des apprentissages à la fin de la campagne d'alphabétisation ; c) l'absence d'une stratégie de développement d'un environnement lettré en vue de la pérennisation des acquis de l'alphabétisation ; d) l'absence d'un cadre de concertation pour un meilleur pilotage du système, notamment la maîtrise des effectifs inscrits, la détermination des contenus des programmes et des zones d'implantation des centres et e) l'insuffisance de financement sur ressources domestiques (le sous-secteur est financé à 98% par les partenaires techniques et financiers).

Pour faire face à toutes ces contraintes, le Niger s'est doté d'une Loi portant Orientation du Système Éducatif (LOSEN) adopté le 1^{er} juin 1998. Ce cadre juridique est le fédérateur de toutes les actions pour soutenir le développement du secteur. La concrétisation de cette loi a été l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Éducation qui a couvert la période 2003-2013 ; la création, en 1998, d'un nouveau corps d'enseignants appelés « Volontaires de l'éducation » avant d'évoluer vers le statut de « contractuels de l'éducation » en 2003 compte tenu d'une double contrainte : faire face à l'important besoin d'enseignants pour accélérer le développement de l'enseignement primaire et avoir un moindre coût salarial. Cette innovation a facilité l'exécution de ce programme et a permis d'obtenir d'importants progrès dans l'accès et le maintien dans l'enseignement primaire, la disponibilité d'enseignants et de matériels pédagogiques. Pendant cette période, le secteur éducatif a toujours reçu une priorité substantielle au sein des dépenses courantes hors dette de l'État; cette part évolue globalement entre 25% et 30 % depuis une dizaine d'années. La mobilisation de ressources publiques pour l'éducation représente 4,4 % du PIB en 2010.

Sur cette base plutôt favorable du financement public pour le secteur, le pays a fait aussi des arbitrages budgétaires très clairs en faveur du niveau primaire (cycle de Base 1). En effet, le cycle de Base 1 obtient 57,8 % des dépenses courantes du secteur dans son ensemble. À cela, il faut ajouter la contribution des communautés à travers les Comités de Gestion Décentralisée des Établissements Scolaires (CGDES) dans le financement de l'éducation au Niger. À titre d'exemple, les communautés ont réussi à mobiliser au niveau du primaire environ 2% des dépenses totales en 2010

¹ Les résultats en termes de réussite aux campagnes d'alphabétisation sont aussi très insuffisants. Seulement 51 % des adultes inscrits dans les centres d'alphabétisation sont déclarés admis au terme de la campagne d'alphabétisation

dans le cadre du Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF).

Dans l'esprit de la LOSEN, le Gouvernement a élaboré et adopté en 2012 ce deuxième programme décennal dénommé PSEF. Il couvre la période 2014 à 2024. Ce programme concerne l'ensemble des segments du secteur de l'éducation.

Pour soutenir la mise en œuvre de ce programme ambitieux, les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) viennent au bon moment. En effet, le recensement est une opération d'envergure nationale qui permettra d'évaluer les niveaux d'alphabétisation, d'instruction et de fréquentation scolaire de la population. D'où l'intérêt de ce 4^{ème} RGPH-2012. Ce genre d'action est la seule qui permet de recueillir des informations sur l'ensemble de la population du pays. L'un de ses atouts majeurs, contrairement aux enquêtes auprès des ménages, est son caractère exhaustif, donnant la possibilité de mener des analyses allant jusqu'aux niveaux géographiques assez fins.

Partant des données du RGP/H, cette étude est divisée en quatre (4) chapitres. Le premier rappelle l'organisation du système Éducatif au Niger. Le deuxième chapitre est consacré à l'alphabétisation et fournit des indications sur les niveaux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et la répartition spatiale (nationale et régionale). Le troisième chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus selon les différents types de l'organisation éducative. Quant au quatrième chapitre, il donne des informations sur la fréquentation scolaire des types d'enseignement du formel et du non formel à partir des résultats du 4^{ème} RGPH-2012. Il cherche également à dégager une relation probable entre la fréquentation scolaire des enfants de l'enseignement de base I et certaines caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.

CHAPITRE I : ORGANISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU NIGER

L'enseignement formel au Niger est organisé en quatre cycles : préscolaire, cycle de base 1 (primaire), secondaire (cycle de base 2 et enseignement moyen et l'enseignement supérieur.

I.1. ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

L'enseignement préscolaire est une pré initiation scolaire qui dure de un à trois ans. Il se dispense dans les jardins d'enfants et classes maternelles et s'adresse officiellement aux enfants âgés de quatre à six ans. Il regroupe essentiellement les centres d'éveil de la petite enfance selon trois types : les établissements préscolaires publics, privés et communautaires.

I.2. CYCLE DE BASE I

Le cycle de base 1 ou enseignement primaire correspond au niveau 1 de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE). Il accueille officiellement en première année d'études les enfants âgés de six à sept ans et dure 6 ans. Ce cycle regroupe quatre types : les écoles traditionnelles, expérimentales, médersa et spécialisées. Le cycle de base 1 comprend six niveaux : CI, CP, CE₁, CE₂, CM₁ et CM₂. Il existe des écoles du cycle de base 1 relevant du privé. La réforme introduite en 2014 a supprimé l'examen du Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré (CFEPD), et le passage au cycle de base 2 se fait sur la base des évaluations.

I.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire est scindé en deux cycles. Le premier cycle appelé cycle de base 2 ou collège comprend quatre niveaux : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. La fin de ce cycle est sanctionnée par l'obtention du diplôme du brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui permet d'accéder au second cycle.

Le second cycle va de la classe de seconde à la terminale. Il est appelé enseignement moyen. La fin de ce cycle est sanctionnée par le Baccalauréat.

Il faut retenir qu'il existe dans les deux cycles du secondaire des établissements privés et des écoles professionnelles.

I.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur est l'enseignement le plus sélectif. En effet, l'entrée à l'enseignement supérieur est conditionnée par l'obtention du diplôme du baccalauréat. Avec la réforme introduite dans les universités en 2007-2008 avec le système Licence Master Doctorat (LMD), le cycle est subdivisé en trois parties. Le premier cycle est sanctionné par la Licence, le second par le Master, et le troisième par le Doctorat.

Aujourd'hui, le Niger compte une université dans chaque région, trois (3) Instituts Universitaires de Technologie (IUT) à Maradi, Tahoua et Zinder, deux (2) universités islamiques : Niamey et Say, une (1) École des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) à Niamey.

I.5. FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

L'enseignement professionnel et technique est présent dans tous les cycles à partir du primaire jusqu'à l'université. Mais, dans le cadre du RGP/H-2012, le niveau professionnel primaire n'a pas été pris en compte dans les modalités de la variable Niveau d'instruction.

I.6. ALPHABETISATION

L'alphabétisation se fait dans des centres créés pour recevoir les adultes âgés de 15 ans et plus qui n'ont pas bénéficié du système formel. La formation dure de 4 à 6 mois.

I.7. ÉDUCATION NON FORMELLE

C'est une formule d'éducation des enfants et adolescents non scolarisés ou précocement déscolarisés âgés de 9 à 14 ans. L'éducation non formelle comprend 3 types de centres : la classe passerelle (1 an), l'école de seconde chance (3 à 4ans), les centres d'éducation alternative (5ans) et les Centres de Formation en Développement communautaire (CFDC) (1 an).

Les apprenants de la classe passerelle rejoignent le formel en classe de CE2. Ceux des écoles de seconde chance et des centres d'éducation alternative,

après obtention du CFEPD, accèdent au collège d'enseignement général. Toutefois, les apprenants du CEA qui n'obtiennent pas le CFEPD continuent une cinquième année de professionnalisation. Quant aux sortants des CFDC, ils suivent une formation professionnelle qui leur permet d'accéder au marché de l'emploi.

Le système éducatif nigérien est organisé de sorte que les enfants, les jeunes et les adultes puissent bénéficier d'une éducation quel que soit leur âge. Le formel accueille des personnes en âge de fréquenter l'école, tandis que le non formel accueille les jeunes déscolarisés et/ou non scolarisé en leur donnant une seconde chance d'entrer dans le système formel ou d'accéder au marché du travail. Les adultes reçoivent des formations dans les centres d'alphabétisation afin de leur doter d'un minimum de connaissances en vue de leur participation aux actions communautaires

CHAPITRE II : ALPHABETISATION

Le développement harmonieux d'un pays repose sur les compétences de ses ressources humaines. Ces compétences sont fonction de l'efficacité de son système éducatif et du degré d'alphabétisation de la population. À ce titre, il est unanimement admis que la lutte contre l'analphabétisme est l'un des moyens efficaces de lutter contre la pauvreté. C'est pourquoi, le combat contre l'analphabétisme fait partie des préoccupations de tous les gouvernements qui se sont succédé au Niger pour faire participer davantage la population aux efforts de développement du pays et réduire le niveau de pauvreté. En effet, à l'indépendance en 1960, le taux d'alphabétisation était de 1%² pour l'ensemble de la population adulte. Pour faire face à ce défi, le bureau d'organisation et de planification des campagnes d'alphabétisation et d'éducation des adultes a été créé en 1962. Ce service a évolué pour devenir la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF) en 2008.

Malgré des sacrifices consentis pour réduire l'analphabétisme dans le monde, le forum sur l'éducation tenu à Dakar en 2000 a relevé que d'importants efforts restent à faire pour réduire significativement le phénomène, en particulier dans les pays en voie de développement. Le forum a fixé des objectifs pour atteindre l'Éducation Pour Tous (EPT) en vue d'améliorer la participation scolaire mais aussi d'assurer à tous les adultes et jeunes une éducation de base de qualité. Les objectifs spécifiques à l'alphabétisation et l'éducation non formelle (AENF) stipulent (i) de répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objectifs l'acquisition de connaissances ainsi que des compétences de vie courante; (ii) de réduire de 50% les niveaux d'analphabétisme des adultes et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.

L'implémentation concrète de ces recommandations a amené le Niger à élaborer et à mettre en œuvre en 2003 le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE). L'objectif du sous-programme de l'alphabétisation était d'accueillir 90.000 apprenants par an dans les centres dont 65% de femmes et de rehausser le taux de réussite en fin de formation de 46,6% en 2002-03 à 68% en 2012-2013.

Après la mise en œuvre de ce programme, il ressort du bilan que les objectifs pour l'alphabétisation n'ont pas été atteints. Au niveau de l'accès, au cours

² Document de politique nationale d'AENF

de la décennie 2003-2012, annuellement, seulement 55. 000 apprenants ont été inscrits dans les centres pour une prévision de 90.000. L'effet positif est la participation féminine qui a été massive, puisque en moyenne annuellement, 67% des inscrits sont des femmes au lieu de 65% attendu. En matière de qualité de la formation, le taux de réussite obtenu au terme du programme est de 55,1%. Le bilan du PDDE révèle que ce taux est largement en deçà de l'objectif fixé. Les programmes d'alphabétisation contribuent à renforcer le niveau d'alphabétisation de la population. Ainsi, le RGP/H-2012 offre l'opportunité d'avoir une vision d'ensemble sur le niveau d'alphabétisation de la population, de par son exhaustivité. Les données présentées et analysées dans ce chapitre portent dans un premier temps sur le taux global selon le statut d'alphabétisation par niveau de résidence et sexe, ensuite, la population alphabétisée selon les langues, la population alphabétisée selon les groupes d'âges spécifiques et enfin, les alphabétisées par groupes d'âges quinquennaux, le niveau minima d'instruction de l'alphabétisé.

II.1. EFFECTIFS GLOBAUX SUR L'ALPHABETISATION

Pour le RGP/H 2012, est considéré comme alphabétisé, *"toute personne qui a la capacité de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne"*. La définition du RGP/H correspond bien à celle du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique (MEP/A/PLN/EC), car l'objectif principal des programmes d'alphabétisation est de doter les apprenants des compétences instrumentales de base et des connaissances liées à la vie courante afin d'assurer leur autonomie et faciliter leur participation à la vie communautaire. En plus des connaissances fondamentales en lecture, écriture et calcul, les programmes contiennent une dimension appelée « thèmes éducatifs » qui fournissent aux apprenants des connaissances sur leur vie courante (hygiène, qualité de l'eau, santé de la reproduction, gestion, préservation de l'environnement, techniques agricoles, etc.). Les programmes d'alphabétisation élaborés aussi bien par l'État que par les opérateurs privés intervenants dans le domaine ciblent la tranche d'âge de 15 ans et plus qui, d'une part, n'a pas eu accès à l'école formelle et, d'autre part, constitue un potentiel important pour les actions de développement.

II.1.1. EFFECTIFS GLOBAUX SUR L'ALPHABÉTISATION AU NIVEAU NATIONAL

Cette partie est relative aux effectifs de la population de 15 ans et plus alphabétisée dans une langue quelconque. Il présente également les différents taux d'alphabétisation par région par sexe et par milieu de résidence.

Tableau 1 : Répartition de la population des 15 ans et plus alphabétisées par région et sexe et selon le milieu de résidence

REGIONS	SEXE	Alphabétisé			Total			Taux d'alphabétisation		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
AGADEZ	Masculin	43 596	24 474	68 070	62 754	68 029	130 783	69,47	35,98	52,05
	Féminin	29 827	12 206	42 033	57 471	65 647	123 118	51,90	18,59	34,14
	Total	73 423	36 680	110 103	120 225	133 676	253 901	61,07	27,44	43,36
DIFFA	Masculin	15 236	28 893	44 129	24 532	116 208	140 740	62,11	24,86	31,35
	Féminin	9 576	13 101	22 677	21 902	116 654	138 556	43,72	11,23	16,37
	Total	24 812	41 994	66 806	46 434	232 862	279 296	53,43	18,03	23,92
DOSSO	Masculin	35 559	165 938	201 497	51 466	436 980	488 446	69,09	37,97	41,25
	Féminin	27 674	80 152	107 826	51 913	471 324	523 237	53,31	17,01	20,61
	Total	63 233	246 090	309 323	103 379	908 304	1 011 683	61,17	27,09	30,58
MARADI	Masculin	75 552	216 935	292 487	113 668	622 102	735 770	66,47	34,87	39,75
	Féminin	51 271	111 803	163 074	110 397	707 524	817 921	46,44	15,80	19,94
	Total	126 823	328 738	455 561	224 065	1 329 626	1 553 691	56,60	24,72	29,32
TAHOUA	Masculin	47 985	237 726	285 711	80 949	681 261	762 210	59,28	34,89	37,48
	Féminin	34 401	123 391	157 792	84 160	751 326	835 486	40,88	16,42	18,89
	Total	82 386	361 117	443 503	165 109	1 432 587	1 597 696	49,90	25,21	27,76
TILLABERI	Masculin	26 769	162 824	189 593	45 468	604 696	650 164	58,87	26,93	29,16
	Féminin	22 164	103 493	125 657	48 433	647 409	695 842	45,76	15,99	18,06
	Total	48 933	266 317	315 250	93 901	1 252 105	1 346 006	52,11	21,27	23,42
ZINDER	Masculin	64 569	198 207	262 776	104 181	698 139	802 320	61,98	28,39	32,75
	Féminin	46 333	111 173	157 506	99 093	740 772	839 865	46,76	15,01	18,75
	Total	110 902	309 380	420 282	203 274	1 438 911	1 642 185	54,56	21,50	25,59

REGIONS	SEXE	Alphabétisé			Total			Taux d'alphabétisation		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
NIAMEY	Masculin	201 699	4 930	206 629	290 762	12 612	303 374	69,37	39,09	68,11
	Féminin	162 938	4 000	166 938	282 696	12 568	295 264	57,64	31,83	56,54
	Total	364 637	8 930	373 567	573 458	25 180	598 638	63,59	35,46	62,40
NIGER	Masculin	510 965	1 039 927	1 550 892	773 780	3 240 027	4 013 807	66,03	32,10	38,64
	Féminin	384 184	559 319	943 503	756 065	3 513 224	4 269 289	50,81	15,92	22,10
	Total	895 149	1 599 246	2 494 395	1 529 845	6 753 251	8 283 096	58,51	23,68	30,11

En 2012, la population âgée de 15 ans et plus représente 47,5% de la population du Niger. Tout comme dans l'ensemble de la population, les femmes forment la composante majoritaire de cette tranche d'âge. Elles représentent en effet 51,4% des effectifs.

Les résultats du RGP/H indiquent un taux d'alphabétisation de 30,11% pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus. La répartition par sexe révèle un taux d'alphabétisation des femmes (22,11%) inférieur avec moins de 16 points de pourcentage par rapport à celui des hommes (38,64%). En milieu urbain on trouve deux fois plus d'alphabétisés qu'en milieu rural (58,51% contre 23,68%).

Le niveau d'alphabétisation de la population adulte reste donc très faible malgré tous les efforts entrepris par l'État, la société civile, les entreprises et les Partenaires Techniques et Financiers. Le premier enseignement qui se dégage de ces résultats c'est de constater que le Niger est loin de l'objectif de l'EPT qui ambitionne de réduire de 50% les niveaux d'analphabétisme à l'horizon 2015. En effet, le taux d'alphabétisation observé en 2000 était de 19,9%³ et donc 80% de la population étaient des analphabètes. L'objectif pour le Niger était de porter le taux de 19,9% en 2000 à 59,9% en 2015 pour réaliser l'objectif de l'EPT. A trois ans de la date prévue, le taux d'alphabétisation se situe à 30 points de pourcentage de moins par rapport à l'objectif de l'EPT.

Au niveau national, l'objectif contenu dans le Programme de Développement Économique et Social (PDES) est moins ambitieux et se propose d'atteindre un taux d'alphabétisation de 34% en 2015. Là également, l'écart est d'environ de 4 points de pourcentage. Toutefois, si la tendance actuelle se maintient, cet objectif pourra être atteint.

³ MICS1, 2000 Unicef

La majorité des programmes d'alphabétisation ciblent en particulier les femmes au regard de leur poids dans la population analphabète (73% des femmes) (EDSN_MICSIV 2012) et l'essentiel des centres d'alphabétisation ouverts se trouvent en milieu rural. Le graphique ci-dessous montre que la majorité de la population alphabétisée se trouve en milieu urbain quel que soit le sexe. La disparité reste forte entre hommes et femmes et entre milieux en dépit de tous les efforts consentis pour rehausser le taux d'alphabétisation des femmes et celui du milieu rural. En effet, l'analphabétisme touche particulièrement les femmes, 77,9 % contre 61,36% pour les hommes et le milieu rural avec 76,0% contre 39,8% en milieu urbain.

II.1.2. TAUX D'ALPHABÉTISATION AU NIVEAU RÉGIONAL

Au niveau régional, l'écart entre les taux d'alphabétisation est important. Les plus forts taux sont constatés dans les régions de Niamey et d'Agadez avec respectivement 62,4% et 43,36% qui sont des villes à majorité urbaine et les plus faibles taux sont relevés à Tillabéri (23,42%), Diffa (23,92%) et Zinder (25,59%). L'indice de disparité (rapport entre le taux régional et le taux national) est inférieur à 1 pour toutes les régions à l'exception de Niamey, Agadez et Dosso. Ce qui signifie que toutes les autres régions ont des taux inférieurs à la moyenne nationale.

Cette disparité est plus marquée au niveau des taux d'alphabétisation des femmes, car Niamey est la seule région où plus de la moitié des femmes sont alphabétisées. Les femmes sont particulièrement sous alphabétisées. Dans six des huit régions, moins de 25% des femmes sont alphabétisées.

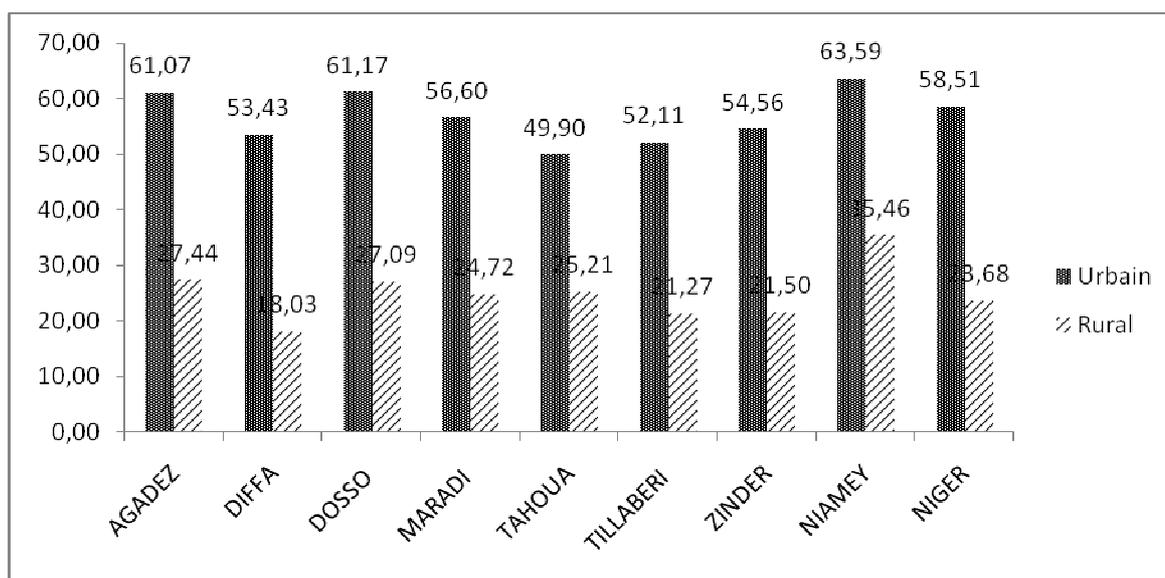
Tableau 2 : Taux d'alphabétisation par région selon le sexe

REGIONS	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ	52,05	34,14	43,36
DIFFA	31,35	16,37	23,92
DOSSO	41,25	20,61	30,58
MARADI	39,75	19,94	29,32
TAHOUA	37,48	18,89	27,76
TILLABERI	29,16	18,06	23,42
ZINDER	32,75	18,75	25,59
NIAMEY	68,11	56,54	62,40
NIGER	38,64	22,10	30,11

II.1.3. TAUX D'ALPHABÉTISATION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE

La population vivant en milieu urbain est plus alphabétisée que celle du milieu rural et cela quel que soit le sexe. Dans toutes les régions, on relève que plus de la moitié de la population urbaine est alphabétisée. Ici également les disparités existent dans toutes les régions, car, excepté Niamey, il y a deux fois plus d'adultes alphabétisés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 1 : Taux d'alphabétisation de la population résidente de 15 ans et plus par région et milieu de résidence



II.2. ALPHABETISATION SELON LES LANGUES

L'utilisation des langues dans l'alphabétisation remonte à 1963⁴ avec la première campagne pilote d'alphabétisation en Haoussa et en Français. Ce programme avait pour objectif l'amélioration de la production des cultures de rente par la formation des producteurs d'arachide. Dès 1964, ce programme a été élargi aux autres régions et langues nationales. Dans le formel, ce sont les écoles expérimentales (152 en 2012, annuaire statistique MEP/A/PLN/EC 2012-13) qui utilisent les langues nationales jusqu'au CE₁. Des réformes ont débuté en 2014 en vue d'une expérimentation au CI et à terme l'utilisation des langues nationales dans tous les niveaux de l'enseignement général formel (du primaire au moyen). Pour soutenir l'usage des langues nationales, des instruments juridiques lui ont été consacrés. Il s'agit de :

⁴ Document de politique nationale

- **la loi N° 98-12 du 1^{er} Juin 1998**, portant orientation du système éducatif (LOSEN) qui stipule en son article 10 que « Les langues d'enseignement sont le français et les langues nationales. D'autres langues interviennent comme disciplines d'enseignement dans les établissements scolaires et universitaires »
- **la Loi 2001-037 du 31 décembre 2001 stipule en son article 2** : « Sont proclamées langues nationales : l'arabe, le buduma, le fulfulde, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le sonay-zarma, le tamajaq, le tassawaq et le tubu »
- **la Constitution de la VII^{ème} République stipule en son article 5**: « Toutes les communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en respectant celles des autres. Ces langues ont, en toute égalité, le statut de langues nationales. La loi fixe les modalités de leur promotion et de leur développement. La langue officielle est le français ».

Le RGPH est une opération de grande envergure qui permet de connaître la place des langues nationales dans l'alphabétisation de la population.

II.2.1. ALPHABÉTISÉS SELON PLUSIEURS LANGUES D'ALPHABÉTISATION

Certains alphabétisés ont déclaré deux ou plusieurs langues d'alphabétisation. Le français est largement en tête avec plus de 1.600.000 personnes qui en sont alphabétisées et dans d'autres langues.

Tableau 3 : Répartition de la population résidente par sexe selon la langue d'alphabétisation en 2012 au Niger

Sexe	Effectif des alphabétisés dans une langue ou +			pourcentage par Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	% Masculin	% Féminin	Total
Haoussa +	297652	184573	482225	61,7	38,3	100
Djerma +	55062	43990	99052	55,6	44,4	100
Arabe +	298217	83919	382136	78	22	100
Tamacheq +	51279	39206	90485	56,7	43,3	100
Fulfuldé +	20684	20505	41189	50,2	49,8	100
Kanouri +	21631	20518	42149	51,3	48,7	100
Toubou +	1328	750	2078	63,9	36,1	100
Gourmantché +	1709	866	2575	66,4	33,6	100
Boudouma +	642	353	995	64,5	35,5	100
Français +	977273	641356	1618629	60,4	39,6	100
Anglais +	94667	49235	143902	65,8	34,2	100
Autre +	1221	763	1984	61,5	38,5	100

Plus de la majorité des personnes sont alphabétisées en français qui est la langue officielle. Tous les établissements classiques formel du cycle de base I (primaire) à l'université utilisent le français comme langue d'enseignement. Les établissements de l'éducation non formelle à l'instar des écoles expérimentales utilisent les langues nationales dans les premières années avant d'utiliser le français comme langue d'enseignement. Quant aux centres d'alphabétisation, la grande majorité utilise les langues nationales. La seconde langue d'alphabétisation est l'arabe. L'explication plausible de la position de l'arabe comme deuxième langue est l'effectif des élèves des établissements utilisant l'arabe comme première langue, (les médersas comptent environ 100.000 élèves du CE₂ au CM₂ en 2012, annuaire MEP/A/PLN/EC 2012), les collèges et lycées franco-arabe et les universités islamiques. Il y a également les apprenants des écoles coraniques qui sont alphabétisés en arabe sans passer par les centres d'alphabétisation et enfin les alphabétisés des programmes d'alphabétisation qui utilisent les caractères arabes harmonisés (ajami) pour transcrire les langues nationales.

II.3. ALPHABETISES PAR GROUPES D'AGES SPECIFIQUES

Même si l'analphabetisme touche la population de 15 ans et plus, les programmes de lutte contre l'analphabetisme ciblent en particulier des tranches d'âges spécifiques pour lesquelles des réponses appropriées doivent être trouvées pour réduire l'analphabetisme et promouvoir le développement économique et social.

II.3.1. STATUT D'ALPHABÉTISATION PAR GROUPE D'ÂGES SPÉCIFIQUES SELON LE SEXE

Les groupes d'âges spécifiques sont les jeunes (15-24 ans), les adultes (25-59) ans et les personnes âgées (60 ans et +). Le premier groupe correspond à une grande partie de la population d'âge scolaire légal. Quant au second groupe, il est composé d'une partie importante de la population en âge de travailler. Enfin le dernier groupe concerne les personnes âgées

II.3.1.1. Alphabétisés par groupes d'âges spécifiques selon le statut d'alphabetisation et le sexe au niveau National

Tableau 4 : Taux d'alphabetisation par groupes d'âges spécifiques selon le sexe

Groupe d'âge spécifique	Alphabétisé			Effectif de la population			Taux d'alphabetisation (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15 - 24 ans	702277	487980	1190257	1441715	1542265	2983980	48,71	31,64	39,89
25 - 59 ans	771182	422493	1193675	2150967	2260597	4411564	35,85	18,69	27,06
60 ans &+	76919	32531	109450	365836	381168	747004	21,03	8,53	14,65
Total	1550378	943004	2493382	3958518	4184030	8142548	39,17	22,54	30,11

Aucun des trois groupes ne présente un taux d'alphabetisation de plus de 40%. La sous alphabetisation touche aussi bien le groupe des jeunes (15-24 ans) qui contient les scolaires du secondaire à l'université, que les groupes des adultes (25-59 ans) et des personnes âgées (60 ans et plus) qui ont dépassé l'âge légal de scolarisation. Pour être alphabétisé, ces deux derniers groupes ne peuvent fréquenter que les centres d'alphabetisation dont la capacité d'accueil est très faible au regard de la demande potentielle d'alphabetisation. Cette faiblesse de l'accueil est liée au sous financement public de l'alphabetisation. Le sous-secteur est financé à 80% par les PTF (bilan campagne 2012-13).

Les écarts entre sexe sont plus importants dans le groupe des jeunes et celui des adultes par rapport à l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus. Il est de 17,1% pour les jeunes, 17,2% pour les adultes et 16,6% pour toute la population.

II.3.1.2. Alphabétisés par groupes d'âges spécifiques selon le statut d'alphabetisation et le sexe au niveau régional

Les jeunes sont les plus alphabétisés dans toutes les régions et quel que soit le sexe. Cependant, il existe de fortes disparités entre hommes et femmes. Les écarts les plus importants sont constatés à Maradi (23,1%), Dosso (22,6%) et Tahoua (21,5%).

Tableau 5 : Taux d’alphabétisation de la population résidente par groupes d’âges spécifiques (15 ans et plus) selon le sexe et la région

REGIONS	SEXE	Groupe d'âge spécifique			
		15 - 24 ans	25 - 59 ans	60 ans &+	Total
AGADEZ	Masculin	59	51	33	52
	Féminin	48	28	11	34
	Total	53	40	23	43
DIFFA	Masculin	35	31	21	31
	Féminin	22	14	6	16
	Total	28	23	14	24
DOSSO	Masculin	55	36	19	41
	Féminin	33	15	6	21
	Total	44	25	12	31
MARADI	Masculin	53	35	18	40
	Féminin	30	16	8	20
	Total	41	25	12	29
TAHOUA	Masculin	47	34	22	37
	Féminin	26	16	9	19
	Total	36	25	16	28
TILLABERI	Masculin	37	26	14	29
	Féminin	26	14	6	18
	Total	32	20	10	23
ZINDER	Masculin	38	30	22	33
	Féminin	25	16	9	19
	Total	32	23	15	26
NIAMEY	Masculin	76	66	41	68
	Féminin	70	51	20	57
	Total	73	59	32	62
NIGER	Masculin	48	35	21	39
	Féminin	31	18	8	22
	Total	39	27	14	30

II.3.2. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES SPÉCIFIQUES SELON LE STATUT D'ALPHABÉTISATION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

II.3.2.1. *Alphabétisés par groupes d'âges spécifiques selon le statut d'alphabétisation et le milieu de résidence au niveau National*

Dans cette partie, il sera analysé les alphabétisés selon le statut d'alphabétisation par rapport au milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne le taux d'alphabétisation de la population résidente âgée de 15 ans et plus par groupes d'âges spécifiques selon le milieu de résidence.

Tableau 6 : Taux d'alphabétisation de la population résidente par Groupe d'âges spécifiques (15 ans et plus) selon le milieu de résidence

Groupe d'âges	Alphabétisé			Total			Taux d'alphabétisation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15 - 24 ans	435 518	754 739	1 190 257	588 559	2 395 421	2 983 980	74,00	31,51	39,89
25 - 59 ans	429 385	764 290	1 193 675	790 647	3 620 917	4 411 564	54,31	21,11	27,06
60 ans &+	29 950	79 500	109 450	107 170	639 834	747 004	27,95	12,43	14,65
Total	894 853	1 598 529	2 493 382	1 486 376	6 656 172	8 142 548	60,20	24,02	30,11

L'analyse des données du RGP/H-2012 montre que 3 jeunes sur 4 sont alphabétisés en milieu urbain contre 1 sur 3 en milieu rural. Dans le groupe des adultes, un peu plus de la moitié du milieu urbain est alphabétisé, tandis que, parmi les personnes âgées, elles ne sont que 12% à être alphabétiser en milieu rural.

Les deux premiers groupes forment la grande partie de la population en âge de travailler. Or, cette population vit principalement en milieu rural et est sous alphabétisée. Elle constitue un potentiel important pour les actions d'alphabétisation afin de réduire significativement l'analphabétisme et disposer d'un capital humain capable d'impulser le développement.

II.3.2.2. *Alphabétisés par groupes d'âges spécifiques selon le statut d'alphabétisation et le milieu de résidence au niveau régional*

Pour mieux appréhendé le niveau d'alphabétisation, il est important de le décliné selon le groupe d'âgé spécifique et faire la comparaison selon la région et le milieu de résidence.

Tableau 7 : Taux (%) d’alphabétisation de la population résidente par Groupe d’âges spécifiques selon la région et le milieu de résidence en 2012 au Niger

Groupe d'âges	AGADEV		DIFFA		DOSSO		MARADI		TAHOUA		TILLABERI		ZINDER		NIAMEY	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural								
15 - 24 ans	77,1	30,6	68,0	20,4	77,9	40,0	74,3	34,7	65,9	32,4	68,5	29,1	69,8	26,2	78,3	51,9
25 - 59 ans	55,7	27,5	48,2	18,0	54,6	22,1	48,9	21,4	44,4	23,1	45,8	18,8	47,0	19,9	62,5	32,2
60 ans &+	27,7	21,6	24,8	12,6	26,7	11,0	26,2	10,7	23,1	15,5	20,6	9,6	25,0	13,9	34,6	10,0
Total	62,7	27,9	54,3	18,3	62,0	27,4	57,5	24,9	50,9	25,6	53,1	21,7	55,5	21,8	66,6	37,4

Les écarts des taux d’alphabétisation sont très marqués entre milieux dans les régions, mis à part Niamey et Agadez qui sont des régions à dominance urbaine. Dans toutes les six autres régions, ces écarts entre jeunes urbains et ruraux sont supérieurs à 30 points de pourcentage. Ils sont particulièrement élevés à Diffa (47,6%) et Zinder (43,6%).

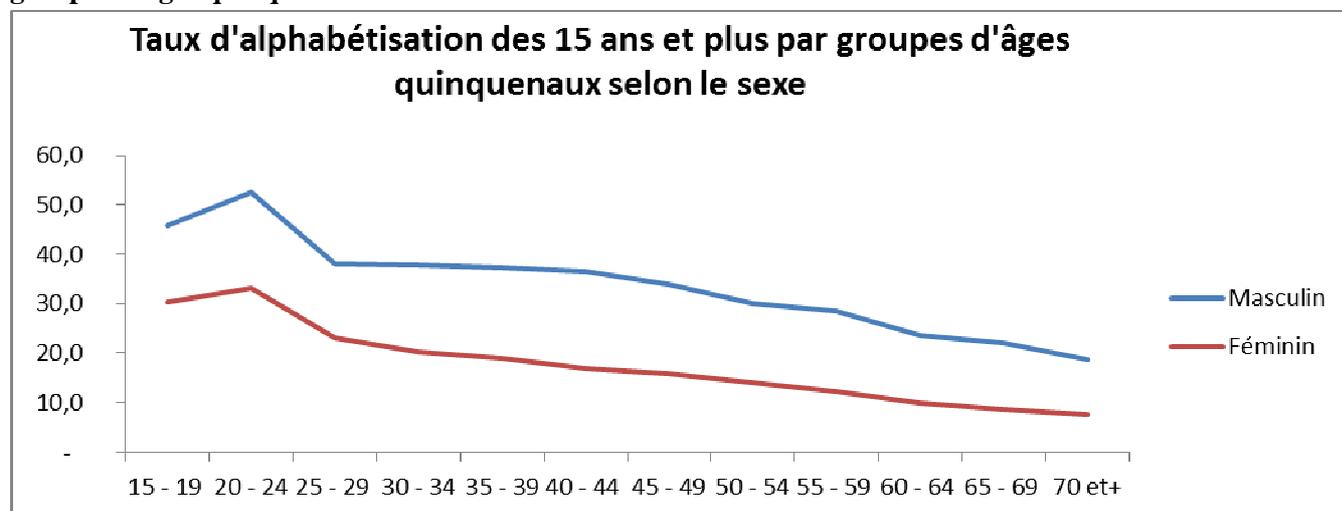
II.4. ALPHABETISES PAR GROUPES D’AGES QUINQUENNAUX

A ce niveau, on trouve la population résidente âgée d’au moins quinze (15) ans alphabétisée par groupes d’âges quinquennaux aux niveaux national et régional et les différents taux d’alphabétisation.

II.4.1. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D’ÂGES QUINQUENNAUX SELON LE SEXE AU NIVEAU NATIONAL

Le groupe d’âges quinquennaux offrent une meilleure vue du niveau d’alphabétisation. A cet effet sa déclinaison selon le sexe permet de bien cerner les efforts dans le domaine.

Graphique 2 : Taux (%) d’alphabétisation de la population résidente de 15 ans et plus par groupes d’âges quinquennaux selon le sexe



Le graphique 7 ci-dessus révèle de forts taux d'alphabétisation dans les premiers groupes d'âges (15-24 ans) qui correspondent à l'âge légal de scolarisation dans le formel (3^{ème} année du secondaire 1^{er} cycle à l'université). Ces résultats sont probablement liés à un effet de génération. Les nouvelles générations sont plus enclines à fréquenter l'école que les anciennes générations.

En plus de ce constat, on peut associer le pic des 20-24 par rapport aux 15-24 aux effets combinés du PROSEF et du PDDE. En effet, une partie des jeunes (22 à 24 ans) ont bénéficié, en termes d'alphabétisation, des effets du PROSEF (1 à 3 ans) et des dix (10) années du PDDE. Aucun des jeunes de 15 – 19 ans ne pouvait être alphabétisé dans le cadre du PROSEF. En ce qui concerne le PDDE, seuls les jeunes âgés de 19 ans ont pu bénéficier de la durée total du programme. Pour les autres, la durée varie de neuf (9) ans pour les 18 ans à six (6) ans pour les quinze ans. À partir du groupe des 25-29 ans, les taux d'alphabétisation varient en sens contraire de l'âge pour les deux sexes.

II.4.2. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX SELON LE SEXE AU NIVEAU RÉGIONAL

Les groupes quinquennaux offrent une vision plus détaillée que les tranches d'âges précédentes. Ici, la contribution de chaque groupe est bien connue. Les écarts les plus importants entre hommes et femmes pour les régions de Maradi, Tahoua et Dosso sont identifiés dans le groupe des 20 -24 ans, tandis qu'à Niamey et Agadez ce sont les derniers groupes qui présentent les plus grands écarts.

Tableau 8 : Taux (%) d'alphabétisation par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe et la région

Groupe d'âges	AGADEZ		DIFFA		DOSSO		MARADI		TAHOUA		TILLABERI		ZINDER		NIAMEY	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin								
15 - 19	56,4	45,2	32,0	21,1	52,9	31,9	50,8	30,1	44,7	26,0	36,2	26,1	36,2	24,7	76,1	68,0
20 - 24	68,0	52,7	41,2	24,8	59,6	35,2	56,8	30,5	52,1	26,6	40,3	27,8	42,4	27,4	86,0	80,0
25 - 29	53,1	36,7	36,5	18,9	39,5	19,5	37,0	19,3	37,5	19,6	27,0	18,2	31,8	19,7	73,6	62,6
30 - 34	53,7	32,1	31,5	14,8	37,8	16,6	37,9	17,2	36,6	16,9	28,4	16,1	31,6	16,8	70,9	58,5
35 - 39	52,7	28,3	31,7	13,7	37,5	15,1	36,9	15,9	36,0	16,1	28,6	15,8	31,7	16,2	67,9	52,5
40 - 44	49,6	24,6	30,6	11,6	37,0	14,0	36,7	14,4	35,3	14,8	28,4	13,8	30,3	14,4	66,3	50,9
45 - 49	49,4	22,9	28,9	11,5	31,7	12,6	34,5	13,4	33,4	14,3	25,6	12,2	29,1	13,9	64,1	48,3
50 - 54	47,0	20,7	25,6	8,8	29,5	11,4	28,4	11,9	30,3	12,6	22,9	10,5	24,4	11,7	59,4	44,9
55 - 59	45,2	16,6	24,4	9,0	25,4	9,6	26,6	10,1	28,5	11,5	19,9	9,0	27,1	11,7	58,0	38,8
60 - 64	36,9	12,8	21,5	6,7	21,4	7,8	21,4	8,7	24,6	9,8	16,2	7,1	23,2	9,9	47,4	30,0
65 - 69	33,1	11,7	20,6	6,7	18,7	6,9	20,2	7,9	23,1	9,1	15,7	6,2	22,5	9,4	42,8	21,6
70 et+	30,5	8,9	20,5	5,7	16,7	5,2	15,4	7,4	21,1	9,6	13,0	4,9	20,5	8,9	37,5	12,4

II.4.3. ALPHABÉTISÉS PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE

Cette partie est relative aux taux d'alphabétisation selon les groupes d'âges quinquennaux. Le tableau ci-dessous porte sur le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence

Le milieu de résidence fait une différence dans le taux d'alphabétisation dans tous les groupes d'âges. En effet, on constate deux fois plus d'alphabétisés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon le milieu de résidence, à part Niamey, où le plus grand écart entre taux d'alphabétisation urbain et rural se trouve dans le groupe des 50 - 54 ans, les écarts les plus importants se trouvent dans le groupe des 20 - 24 ans. Les écarts sont particulièrement importants dans la région de Diffa, où dans le groupe des 15-19 ans et celui des 20-24 ans, il y a trois fois plus d'alphabétisés urbains que ruraux.

Tableau 9 : Taux d'alphabétisation par groupes d'âges quinquennaux selon la région et le milieu de résidence

Groupe d'âges	AGADEZ		DIFFA		DOSSO		MARADI		TAHOUA		TILLABERI		ZINDER		NIAMEY	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural								
15 - 19	74,1	29,5	63,4	19,0	73,1	39,0	72,0	34,2	60,6	32,3	62,2	28,7	65,5	25,5	73,2	49,9
20 - 24	80,4	32,4	73,0	22,3	82,0	41,5	77,0	35,3	70,9	32,6	74,0	29,7	74,2	27,2	83,9	55,8
25 - 29	64,8	27,6	58,2	21,6	61,7	26,3	55,1	23,8	49,9	25,3	50,5	20,7	54,6	22,7	69,4	38,1
30 - 34	60,4	28,2	51,0	17,8	57,2	23,4	51,8	23,0	46,3	23,5	49,0	20,3	50,4	20,9	65,9	36,6
35 - 39	56,1	28,5	46,9	17,7	55,2	22,4	48,5	22,2	43,7	23,4	48,1	20,0	48,0	20,8	61,3	34,4
40 - 44	51,0	27,5	46,4	17,0	55,2	22,0	48,4	21,7	43,5	22,9	45,8	19,1	45,1	18,8	60,3	31,3
45 - 49	46,7	26,4	41,8	16,7	49,8	18,5	46,6	19,8	43,0	22,5	42,1	16,9	41,4	17,3	57,9	25,3
50 - 54	47,4	26,7	36,7	14,8	47,6	16,7	41,6	16,4	38,5	20,3	39,3	14,7	35,4	15,5	53,5	20,9
55 - 59	43,5	25,4	34,7	14,8	38,4	14,6	36,1	15,2	35,6	19,2	32,6	13,0	36,6	16,4	50,2	18,7
60 - 64	31,7	23,3	29,0	12,7	34,2	12,4	31,9	12,6	26,8	16,1	25,3	10,7	30,0	14,8	40,8	13,9
65 - 69	27,9	21,8	25,1	13,1	27,0	11,5	28,0	11,4	25,5	15,5	22,6	10,0	26,4	13,8	34,3	10,6
70 et+	23,9	20,3	21,7	12,3	20,1	9,8	22,6	9,7	19,0	14,9	15,5	8,6	20,4	13,3	27,9	6,9

II.5. POPULATION PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE STATUT D'ALPHABÉTISATION

A partir de quel niveau d'instruction, peut-on considérer que l'on est alphabétisé ? Selon les résultats du RGP/H 2012, la distribution de la population par niveau d'instruction selon le statut d'alphabétisation indique que l'analphabétisme diminue avec le niveau d'instruction. À partir de la quatrième année du primaire (CE₂), il y n'a plus d'analphabètes.

D'après les données ci-dessus analysées, beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs du Plan de Développement Économique et Social (PDES) avec comme objectifs de :

- ✓ faire passer le taux d'alphabétisation des plus de 16 ans à 34 % en 2015 ;
- ✓ développer des programmes d'éducation non formelle en faveur des enfants non scolarisés et précocement déscolarisés et sur l'insertion professionnelle des sortants des structures d'éducation non formelle.

La demande de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle étant importante, il y a nécessité de créer de meilleures conditions d'une offre de qualité pour l'objectif 4 de l'Éducation Pour Tous (améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment les femmes, d'ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable au programme d'éducation de base et d'éducation permanente).

CHAPITRE III : NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : coranique, préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle), professionnel et supérieur. Dans le cadre de cette opération, les données relatives aux formules de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ont été également collectées dans cette rubrique.

Cette partie porte sur l'analyse des données issues du RGP/H 2012 relatives au niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus selon les différents cycles de l'enseignement formel, de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

III.1. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE STATUT D'INSTRUCTION ET LE SEXE AU NIVEAU NATIONAL

Au cours des dix dernières années le Niger a vu le niveau de formation de sa population progressé. De ce fait il est important de mesurer le niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 10 : Proportion de la population résidente de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	21,68	29,85	25,75	53,82	69,14	61,58	48,38	62,69	55,61
Ecole Coranique	9,59	10,55	10,07	11,83	7,89	9,83	11,45	8,33	9,87
Cours d'adulte	1,43	1,31	1,37	2,97	2,09	2,52	2,71	1,96	2,33
Préscolaire	2,67	2,70	2,68	0,64	0,58	0,61	0,98	0,93	0,96
Primaire	33,95	32,50	33,23	21,13	15,28	18,16	23,30	18,10	20,67
Secondaire 1	13,84	11,67	12,76	3,95	1,98	2,95	5,62	3,57	4,58
Secondaire 2	4,13	2,26	3,20	0,36	0,21	0,29	1,00	0,55	0,77
Ecole Prof. Second. 1	1,28	1,53	1,40	0,17	0,09	0,13	0,36	0,32	0,34
Ecole Prof. Second. 2	0,94	1,09	1,01	0,10	0,05	0,07	0,24	0,22	0,23
Ecole Prof. Sup.	1,12	0,76	0,94	0,10	0,06	0,08	0,27	0,18	0,22
Ens. Supérieur	3,77	1,75	2,77	0,25	0,24	0,25	0,85	0,49	0,67
Education Non Formelle	3,37	1,63	2,50	3,24	0,79	2,00	3,26	0,93	2,08
ND	2,23	2,41	2,32	1,44	1,60	1,52	1,58	1,74	1,66
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Au regard du tableau ci-dessus, 55,61% de la population résidente des 15 ans et plus ont déclaré ne posséder aucun niveau d'instruction 62,69% d'entre eux sont des femmes. Si l'on compare ces résultats à ceux du RGP/H de 2001, on constate une nette amélioration. En effet, de 73,2% d'adultes sans aucun niveau d'instruction en 2001, cette proportion baisse à 55,6% en 2012; soit une chute du niveau de 22,4 points de pourcentage dans l'intervalle intercensitaire Cette période a coïncidé avec la mise en œuvre du PDDE dont une composante majeure est la qualité de l'éducation.

L'analyse différenciée selon le sexe nous permet de constater que quel que soit le milieu de résidence qui est considéré, le manque de niveau d'instruction est plus prononcé chez les femmes que chez les hommes. Car sur les 4 402 175 nigériens qui ont 15 ans et plus et qui n'ont aucun niveau d'instruction, on compte 62,69% de femmes.

Le niveau d'instruction diffère en fonction du type d'enseignement. Le pourcentage de la population ayant un niveau d'instruction quelconque diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Ainsi Sur l'ensemble de la population 15 ans et plus ayant déclaré avoir un niveau d'instruction, on dénombre 9,87% qui ont un niveau coranique; 20,67% ont un niveau primaire, 4,58% pour le secondaire premier cycle ; le secondaire deuxième cycle 0,77%. A partir de ce point, à l'exception du niveau supérieur de l'éducation non formelle (2,08%), les autres niveaux d'instruction ne dépasse guère les 2% des 15 ans et plus.

La situation du niveau d'instruction des nigériens (15 ans et plus) dans le système formel d'enseignement fait ressortir comme on pouvait s'y attendre la prépondérance du niveau primaire 20,67%, le secondaire premier cycle 4,58%, le secondaire deuxième cycle 0,77% et le supérieur général 0,67%. L'enseignement professionnel du fait de sa prématurité ne compte que 0,34% des 15 ans et plus qui ont le niveau du professionnel secondaire 1, 0,23% qui ont le niveau professionnel secondaire 2 et 0,22% qui ont le niveau professionnel supérieur.

III.2. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR RÉGION

Cette section est consacrée à la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut d'instruction

Tableau 11 : Répartition de la population résidente de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction et la région

Niveau d'instruction 2	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER	NIAMEY	Total
Aucun Niveau	46,52	61,53	55,73	55,17	53,48	64,51	60,56	25,05	55,61
Ecole Coranique	8,15	11,99	6,79	10,57	14,33	4,74	11,83	5,97	9,87
Cours d'adulte	2,95	1,21	1,78	2,73	2,87	1,45	3,07	0,58	2,33
Préscolaire	1,48	0,68	0,95	0,71	0,84	0,75	0,75	3,25	0,96
Primaire	25,02	14,79	24,34	22,08	19,31	20,33	15,38	33,12	20,67
Secondaire 1	7,53	2,92	5,23	4,26	3,51	3,40	3,56	13,71	4,58
Secondaire 2	1,65	0,60	0,63	0,56	0,46	0,47	0,51	4,02	0,77
Ecole Prof. Second. 1	0,63	0,31	0,31	0,30	0,20	0,18	0,28	1,49	0,34
Ecole Prof. Second. 2	0,45	0,18	0,24	0,14	0,09	0,19	0,19	1,12	0,23
Ecole Prof. Sup.	0,34	0,14	0,16	0,11	0,12	0,16	0,15	1,41	0,22
Ens. Supérieur	0,74	0,40	0,35	0,37	0,37	0,34	0,38	5,06	0,67
Education Non Formelle	2,76	3,60	2,35	1,84	2,55	1,78	1,71	1,70	2,08
ND	1,77	1,63	1,15	1,15	1,87	1,70	1,63	3,52	1,66
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

La lecture du tableau ci dessus montre que six des 8 régions ont plus de la moitié des personnes âgées de 15 ans et plus qui n'ont aucune instruction, en particulier à Tillabéri, où 2 adultes sur 3 ont déclaré n'avoir aucune instruction. L'enseignement coranique qui est une composante majoritaire parmi les niveaux d'instruction fait partie des traditions dans les régions de Maradi et de Zinder, contrairement à celles de Tillabéri et de Dosso.

III.3. POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR STATUT D'INSTRUCTION SELON LES GROUPES D'ÂGES SPÉCIFIQUES

Tableau 12 : Répartition de la population résidente de 15 ans et plus selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge

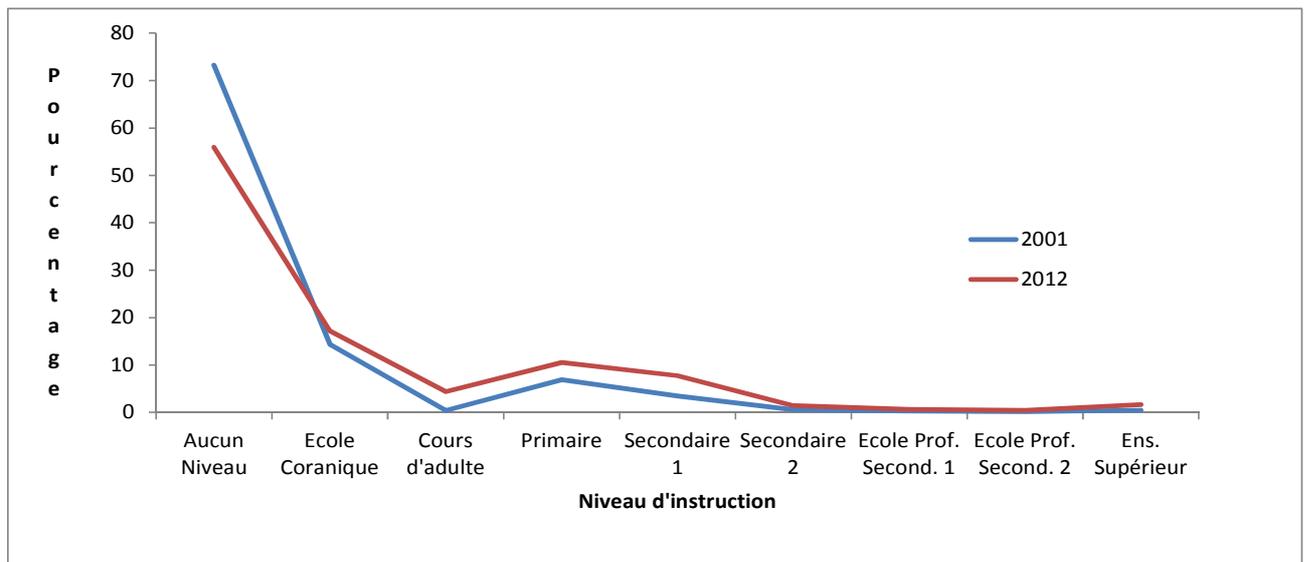
Niveau d'instruction	15 - 19	20 - 24	25-29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 +	Total
Aucun Niveau	47,08	44,52	51,16	53,29	54,20	56,06	57,75	60,78	62,44	66,64	72,43	53,15
Ecole Coranique	15,81	14,42	16,75	17,20	17,37	16,94	17,13	16,93	16,83	16,41	17,72	16,39
Cours d'adulte	0,67	1,17	6,43	6,52	6,54	6,71	6,88	6,72	6,54	6,30	1,63	4,16
Préscolaire	0,08	0,06	0,12	0,06	0,06	0,05	0,05	0,05	0,04	0,04	0,00	0,07
Primaire	16,00	12,57	10,11	9,86	9,23	7,94	6,34	5,23	4,86	2,95	1,59	10,08
Secondaire 1	12,77	17,07	4,43	4,16	3,96	3,78	3,21	1,86	1,55	1,00	0,51	7,42
Secondaire 2	2,06	3,19	1,32	0,73	0,71	0,66	0,64	0,46	0,35	0,21	0,12	1,38
Ecole Prof. Second. 1	0,49	0,67	0,99	0,73	0,64	0,57	0,59	0,61	0,50	0,33	0,14	0,61
Ecole Prof. Second. 2	0,15	0,45	0,72	0,63	0,50	0,42	0,43	0,49	0,38	0,22	0,10	0,41
Ecole Prof. Sup.	0,04	0,56	0,55	0,58	0,51	0,53	0,53	0,50	0,42	0,24	0,12	0,40
Ens. Supérieur	0,05	1,81	1,65	1,53	1,43	1,53	1,54	1,42	1,22	0,78	0,93	1,20
Education Non Formelle	2,78	2,67	4,44	3,91	4,09	4,06	4,19	4,21	4,14	4,07	3,85	3,61
ND	2,02	0,83	1,33	0,80	0,76	0,75	0,72	0,75	0,74	0,83	0,85	1,12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Théoriquement le niveau d'instruction est mesuré sur l'ensemble de la population. Cependant il est important de le mesurer aussi en fonction de certains groupes d'âges spécifiques, notamment les jeunes (15-24), les adultes (25-59) et les personnes âgées (60 et +). En ce qui concerne les jeunes plus de la moitié ont un niveau d'instruction. Cependant à partir de l'âge adulte on constate que la plupart des 15 ans et plus n'ont aucun niveau d'instruction (plus de 50%). Pour les personnes âgées on note que plus de deux tiers n'ont aucun niveau d'instruction.

III.4. EVOLUTION DU NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION RÉSIDENTE DE 15 ANS ET PLUS ENTRE 2001 ET 2012

Le graphique ci-dessous représente l'évolution du niveau d'instruction de la population résidente âgée de 15 ans et plus suivant les différents niveaux, entre 2001 et 2012.

Graphique 3 : Proportion de la population résidente de 15 ans et plus par niveau d'instruction entre 2001 et 2012



De 2001 à 2012 on constate une évolution positive du niveau d'instruction pour la population résidente de 15 ans et plus. En effet, de 73,3% en 2001, la proportion des 15 ans et plus sans niveau d'instruction baisse à près de 56% en 2012; soit 17,4 points de pourcentage en 11 ans.

Au niveau du formel, certes beaucoup d'efforts ont été accomplis, au cours de la décennie, puisque la proportion des 15 ans et plus qui sont du formel passe de 11,9% à 22,5%. Cependant cette part du formel dans le niveau global d'instruction de cette frange de la population est très faible et constitue un apport insuffisant dans la constitution du capital humain pour soutenir le développement économique et social.

CHAPITRE IV : FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire a été appréhendée lors du 4^{ème} RGP/H à travers la situation d'activité lors des six derniers mois (question C15 du questionnaire), plus précisément à travers la modalité 4 « Elève/Étudiant ». Cette question combinée avec le niveau d'instruction nous donne une idée des effectifs des élèves par cycle, par milieu de résidence et par sexe en renseignant des indicateurs comme le taux brut et le taux net de scolarisation, les retards et les avances de scolarité ainsi que le rapport de masculinité.

IV.1. EFFECTIF DES ÉLÈVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET PAR SEXE

En général, les enfants peuvent être admis dès l'âge de six ans au cours d'initiation (CI), dans le système scolaire nigérien, mais la très grande majorité des jeunes font leur entrée à l'école à sept ou huit ans. La scolarisation débute avec l'enseignement primaire, qui est obligatoire. Il dure six (6) ans et était sanctionné par le Certificat de Fin d'Etudes de Premier Degré (CFEPD), jusqu'en 2013 où ce dernier a été supprimé. Désormais, les enfants passent au secondaire 1^{er} cycle en fonction de leur moyenne annuelle.

Le secondaire se compose de sept (7) ans de scolarité qui se répartissent sur deux cycles. Le premier cycle, d'une durée de quatre (4) ans, est sanctionné par le Brevet Etude de fin du Premier Cycle (BEPC). Le second cycle s'étend sur trois (3) années et s'achève avec l'obtention du Baccalauréat.

Tableau 13 : Effectif des élèves par cycle d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe en 2012 au Niger

Cycle d'enseignement	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ecole Coranique	7525	4542	12067	17975	7046	25021	25500	11588	37088
Cours d'adulte	437	237	674	792	677	1469	1229	914	2143
Préscolaire	18221	17643	35864	26800	24552	51352	45021	42195	87216
Primaire	258976	253127	512103	810879	616321	1427200	1069855	869448	1939303
Secondaire 1	87917	79452	167369	98068	46998	145066	185985	126450	312435
Secondaire 2	29307	17153	46460	8312	4376	12688	37619	21529	59148
Ecole Prof. Second. 1	4455	5646	10101	1672	1709	3381	6127	7355	13482
Ecole Prof. Second. 2	2946	3430	6376	456	218	674	3402	3648	7050
Ecole Prof. Sup.	2240	1690	3930	495	501	996	2735	2191	4926
Ens. Supérieur	12543	5867	18410	2172	2189	4361	14715	8056	22771
Education Non Formelle	2669	1569	4238	6042	2025	8067	8711	3594	12305
Total	427236	390356	817592	973663	706612	1680275	1400899	1096968	2497867

Depuis l'adoption du PDDE, les effectifs des cycles d'enseignement ont constamment augmenté. Les effectifs tels que décrits par le tableau ci-dessus montrent une prédominance des élèves du primaire (1 939 303) suivi de ceux du secondaire premier cycle (312 435) et second cycle (59 148). L'éducation non formelle avec 12 305 élèves et l'enseignement supérieur avec 22 771 étudiants sont d'autres cycles qui ne sont pas restés en marge du maintien des élèves dans les cycles d'enseignement.

L'école coranique est l'école traditionnelle par excellence au Niger. En regardant de près l'effectif des enfants qui fréquentent une école coranique (37 088), on peut se demander si ce chiffre reflète exactement son poids dans l'enseignement au Niger. Il est à relever que la double fréquentation primaire/coranique est très fréquente et l'essentiel des enfants qui fréquentent ces deux cycles se réclament plus du primaire que du coranique. Vu le nombre des entrées et des sorties dans ce cycle qui sont pratiquement simultanées, on pourrait penser que cette situation est conforme à la réalité.

L'analyse différenciée selon le sexe montre une prédominance des garçons par rapport aux filles dans tous les cycles d'enseignements sauf au professionnel premier et au deuxième cycle :

- 7 355 filles contre 6 127 garçons au professionnel premier cycle, soit 54,6%
- 3 648 filles contre 3 402 garçons au professionnel deuxième cycle, soit 51,7%

Au niveau des politiques, un accent a été mis sur la formation du personnel enseignant avec la création des écoles normales dans tous les chefs-lieux des régions et des extensions dans certains départements. L'enseignement secondaire qui avant était plus répandue en milieu urbain a amorcé une décentralisation rapide vers le milieu rural. C'est pourquoi on dénombre 145 066 élèves du secondaire premier cycle qui sont du milieu rural contre 167 369 pour le milieu urbain. L'enseignement professionnel connaît aussi le même développement avec la création des centre de développement communautaire (CFDC) dans la plupart des communes rurales avec pour conséquence immédiate le rehaussement du nombre d'élèves qui fréquentent la formation professionnelle premier cycle à 3 381 en milieu rural.

IV.2. TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) PAR TYPE D'ENSEIGNEMENT

Au Niger, le taux brut de scolarisation demeure l'un des principaux indicateurs de mesure de l'évolution des systèmes scolaires et de la réalisation de l'EPT. Il se calcule en rapportant l'effectif des élèves au primaire, quel que soit leur âge, à la population de 7-12 ans. Au sortir du 4^{ème} RGP/H le taux brut de scolarisation est de 63,2 % au primaire (tablefreq 2). Ce taux rend compte de l'Etat du système éducatif et de son évolution, tant en terme de processus de développement que de rapports entre école et société. C'est ce qui explique en partie sa faiblesse en milieu rural (55%) et son niveau élevé en milieu urbain (108%). Afin de pallier à cette situation, plusieurs mesures ont été prises par l'Etat nigérien dont entre autres la création des cantines scolaires dans certaines localités du pays. Au niveau de ces écoles situées dans des zones très enclavées, grâce à la présence des cantines scolaires on a constaté une amélioration des résultats scolaires et un maintien des élèves dans les cycles d'enseignement. La fréquentation des enfants et surtout des jeunes filles a aussi augmenté. Ce qui explique en partie le taux brut de scolarisation au secondaire 1er cycle (20,5%) et au secondaire 2eme cycle (6%).

Tableau 14 : Taux brut de scolarisation par cycle d'enseignement selon le milieu de résidence et le sexe en 2012 au Niger

Cycles d'enseignement	Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total	Indice de parité
Préscolaire	Urbain	10,7	10,6	10,7	1,01
	Rural	2,2	2,1	2,2	1,05
	Total	3,3	3,1	3,2	1,06
Primaire	Urbain	111,1	105	108	1,06
	Rural	61,1	48,6	55	1,26
	Total	68,6	57,6	63,2	1,19
Secondaire 1er cycle	Urbain	68,5	60,6	64,5	1,13
	Rural	15,8	7,3	11,5	2,16
	Total	24,8	16,3	20,5	1,52
Secondaire 2nd cycle	Urbain	29,4	19,2	24,6	1,53
	Rural	2,2	1	1,6	2,20
	Total	7,9	4,2	6	1,88
Secondaire professionnel 1er cycle	Urbain	3,5	4,3	3,9	0,81
	Rural	0,3	0,3	0,3	1,00
	Total	0,8	1	0,9	0,80
Secondaire professionnel 2nd cycle	Urbain	3	3,8	3,4	0,79
	Rural	0,1	0,1	0,1	1,00
	Total	0,7	0,7	0,7	1,00
Professionnel supérieur	Urbain	1,5	1,2	1,3	1,25
	Rural	0,1	0,1	0,1	1,00
	Total	0,4	0,3	0,4	1,33
Supérieur	Urbain	8,4	4,1	6,3	2,05
	Rural	0,5	0,4	0,4	1,25
	Total	2,3	1,2	1,7	1,92

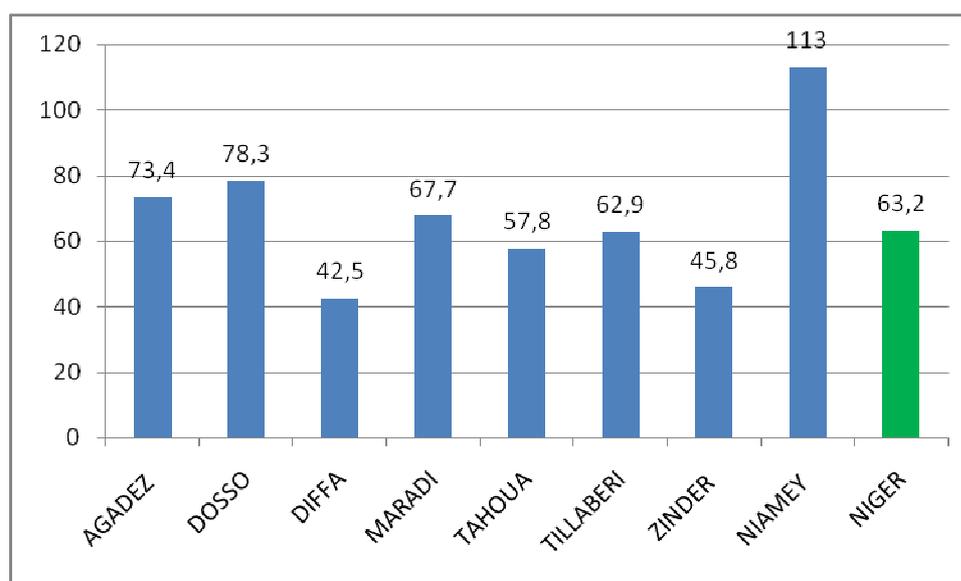
L'analyse du TBS par région fait ressortir la prédominance des régions de Niamey (113%), Dosso (78,3), Agadez (73,4%) et Maradi (67,7) contre Tillabéry (62,9), Tahoua (57,8), Zinder (45,8) et Diffa(42,5).

Quand on regarde de près les indices de parité par région, on se rend compte que là aussi les plus grandes disparités filles-garçons sont observées dans les régions de Maradi (1,32), Tahoua (1,29) et Dosso (1,26). A l'opposé, les régions de Tillabéri (1,10), Niamey (1,07) et Agadez (1,06) ont un indice de parité inférieur à la moyenne nationale qui est de 1,19.

Tableau 15 : Taux brut de scolarisation au primaire par région selon le sexe

REGIONS	Taux Brut de Scolarisation (TBS%)			
	Masculin	Féminin	Total	Indice de parité
AGADEZ	75,5	71,2	73,4	1,06
DOSSO	87,4	69,3	78,3	1,26
DIFFA	42,4	42,6	42,5	1,00
MARADI	77,1	58,2	67,7	1,32
TAHOUA	64,7	50	57,8	1,29
TILLABERI	65,9	59,9	62,9	1,10
ZINDER	48,6	43	45,8	1,13
NIAMEY	117,1	109,3	113	1,07
NIGER	68,6	57,6	63,2	1,19

Graphique 4 : Taux brut de scolarisation au primaire selon la région en 2012



Comme l'ont souligné Étienne Gérard et Marc Pilon⁵, la mesure du niveau de la scolarisation est liée à la fois au développement de l'institution scolaire et à celui des services de statistique, scolaire et démographique. Historiquement, elle est du ressort du Ministère de l'Éducation qui produit ses propres statistiques scolaires (le nombre d'élèves) et les rapporte à l'effectif de la population scolarisable issu de l'institut national de la statistique. Dans le calcul du TBS, en considérant au numérateur l'ensemble des élèves du primaire, le taux brut tend à surestimer la couverture scolaire. Un taux brut de

⁵ Étienne Gérard et Marc Pilon, «The level of primary schooling - measurement, usage and stakes: examples from Africa », 2005, édition.

scolarisation élevé même proche de 100%, ne signifie pas pour autant que la scolarisation universelle est (presque) atteinte. Ces fortes valeurs sont souvent dues à la fois aux entrées précoces et tardives dans le système éducatif et surtout à l'importance des redoublants ayant dépassé la tranche d'âge officielle et qui gonflent la valeur du taux. Comme le souligne Bernard, « *une augmentation du nombre de redoublants implique un accroissement du taux de scolarisation qui ne reflète en rien une amélioration de la couverture scolaire* » (Bernard, 2004 : 2). Une valeur élevée du taux brut peut être ainsi davantage le signe d'une faible efficacité du système scolaire plutôt que le signe d'un fort niveau de scolarisation. A cet effet, il s'avère important d'introduire une autre mesure du niveau de scolarisation qui est le Taux Net de Scolarisation (TNS).

IV.3. TAUX NET DE SCOLARISATION (TNS) PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT

Le TNS se calcule en rapportant la population des 7-12 ans actuellement scolarisé au primaire à la population totale des 7-12 ans. Contrairement au TBS, il rend mieux compte de l'importance de la scolarisation à un niveau d'étude par rapport à la population scolarisable correspondante et, à ce titre, constitue un assez bon indicateur de participation (Pôle de Dakar, 2003) ; d'où son analyse dans cette section.

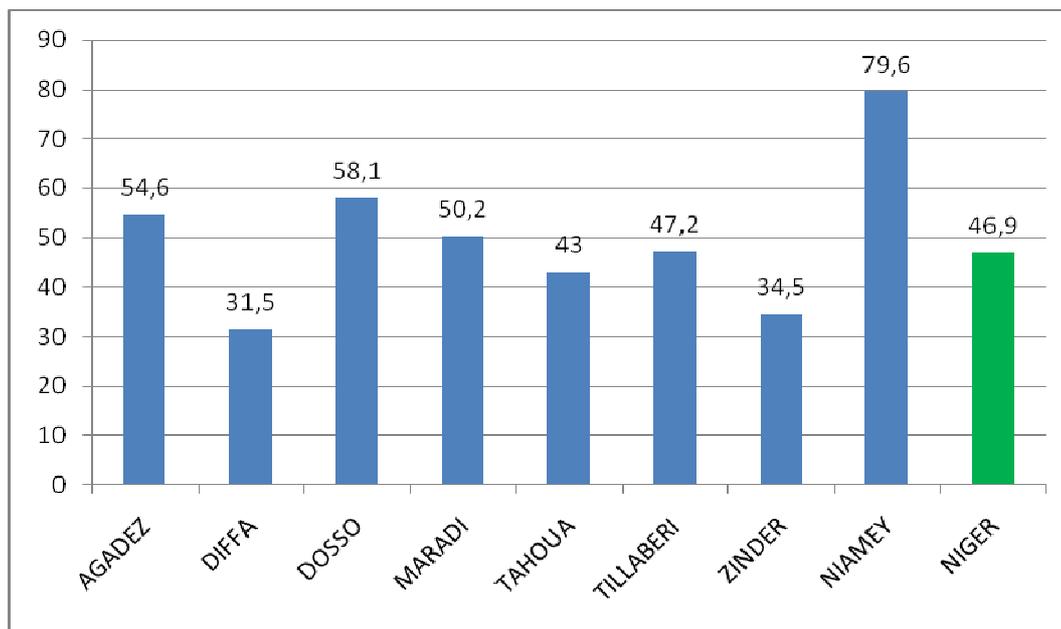
Au Niger, le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire est de (46,9%) au niveau national, avec 78,8% en milieu urbain contre 41,1% en milieu rural. Ces taux, comme les précédents, montrent la différence qui existe entre le milieu urbain et le milieu rural en termes d'appréciation de la scolarisation. Ces chiffres cachent également beaucoup de disparités régionales. En effet c'est dans les régions de Niamey (79,6%), Dosso (58,1%), Agadez (54,6%) et Maradi (50,2%) que le taux net de scolarisation est plus élevé contrairement aux régions de Tillabéry, Tahoua, Zinder et Diffa où il ne dépasse guère la barre des 50%.

Au secondaire, malgré la multiplication du nombre de collèges et des CFDC, ce taux est resté faible. En effet, il n'atteint guère les 6%, quel que soit le cycle et le type d'enseignement considérés. Ce qui a eu pour conséquence la faiblesse de ce même taux au niveau supérieur où il est de 0,9% au supérieur général et 0,2% pour le supérieur professionnel.

Tableau 16 : Taux (%) net de scolarisation des élèves par cycle d'enseignement et milieu de résidence selon le sexe

Cycles d'enseignement	MILIEU DE RESIDENCE	Taux Net de Scolarisation (TNS%)			
		Masculin	Féminin	Total	Indice de parité
Primaire	Urbain	80,1	77,6	78,8	1,03
	Rural	44,9	37,1	41,1	1,21
	Total	50,1	43,6	46,9	1,15
Secondaire 1er cycle	Urbain	18,2	16,8	17,5	1,08
	Rural	3,4	1,9	2,6	1,79
	Total	5,9	4,4	5,1	1,34
Secondaire 2nd cycle	Urbain	8,5	5,4	7,1	1,57
	Rural	0,7	0,4	0,6	1,75
	Total	2,3	1,3	1,8	1,77
Secondaire professionnel 1er cycle	Urbain	0,3	0,4	0,3	0,75
	Rural	-	-	-	-
	Total	0,1	0,1	0,1	1,00
Secondaire professionnel 2nd cycle	Urbain	0,5	0,8	0,7	0,63
	Rural	-	-	-	-
	Total	0,1	0,2	0,1	0,50
Professionnel supérieur	Urbain	0,5	0,5	0,5	1,00
	Rural	0,1	0,1	0,1	1,00
	Total	0,2	0,2	0,2	1,00
Supérieur	Urbain	3,5	1,9	2,7	1,84
	Rural	0,4	0,4	0,4	1,00
	Total	1,1	0,7	0,9	1,57

Graphique 5 : Taux (%) net de scolarisation au primaire par région en 2012 au Niger



IV.4. PROPORTION DES ÉLÈVES EN RETARD DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT

La hausse du taux brut et du taux net de scolarisation ne semble pas, d'une manière générale, avoir entraîné une entrée des enfants au cycle primaire à l'âge prévu par la loi qui est de 7 ans. Au contraire, sur les 1 438 663 en âge d'aller à l'école primaire, les résultats du 4^{ème} RGP/H estiment que 286 302 sont en retard de scolarisation (Tablfreq 5).

Dans cette population, on note un excédent masculin, avec un rapport de masculinité de 113 garçons pour 100 filles. Ce déséquilibre est aussi observé tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, le rapport de masculinité est de 116 hommes pour 100 femmes, par contre en milieu rural le déficit féminin est plus prononcé, avec un rapport de masculinité de 170 hommes pour 100 femmes.

En général la scolarité tardive s'observe dans toutes les régions du pays. Le tableau ci-dessous présente les effectifs des élèves en retard de scolarisation par région. Cette situation à tous les niveaux et dans toutes les régions montre, à quelques exceptions près, une masculinisation de la scolarité tardive. Le phénomène est d'ailleurs plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 17 : Effectif des élèves en retard de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe

REGIONS	MILIEU DE RESIDENCE	Effectif des élèves d'âge officiel			Effectif des élèves en retard de scolarisation			Proportion des élèves en retard de scolarisation		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ	Urbain	15801	15517	31318	3893	3153	7046	24,64	20,32	22,50
	Rural	8801	6703	15504	1708	1166	2874	19,41	17,40	18,54
	Total	24602	22220	46822	5601	4319	9920	22,77	19,44	21,19
DIFFA	Urbain	6224	5823	12047	1015	1014	2029	16,31	17,41	16,84
	Rural	12225	10987	23212	1899	1657	3556	15,53	15,08	15,32
	Total	18449	16810	35259	2914	2671	5585	15,79	15,89	15,84
DOSSO	Urbain	12362	12953	25315	2864	1994	4858	23,17	15,39	19,19
	Rural	101707	84690	186397	25799	13007	38806	25,37	15,36	20,82
	Total	114069	97643	211712	28663	15001	43664	25,13	15,36	20,62
MARADI	Urbain	34350	33349	67699	9570	7948	17518	27,86	23,83	25,88
	Rural	144247	104706	248953	32325	17296	49621	22,41	16,52	19,93
	Total	178597	138055	316652	41895	25244	67139	23,46	18,29	21,20
TAHOUA	Urbain	21722	20440	42162	4261	3680	7941	19,62	18,00	18,83
	Rural	128479	84884	213363	24582	13535	38117	19,13	15,95	17,86
	Total	150201	105324	255525	28843	17215	46058	19,20	16,34	18,02
TILLABERI	Urbain	11094	11594	22688	2438	1814	4252	21,98	15,65	18,74
	Rural	105127	98096	203223	23358	16007	39365	22,22	16,32	19,37
	Total	116221	109690	225911	25796	17821	43617	22,20	16,25	19,31
ZINDER	Urbain	27031	27035	54066	6297	5305	11602	23,30	19,62	21,46
	Rural	91872	77240	169112	16081	10804	26885	17,50	13,99	15,90
	Total	118903	104275	223178	22378	16109	38487	18,82	15,45	17,24
NIAMEY	Urbain	58129	60399	118528	15504	14737	30241	26,67	24,40	25,51
	Rural	2497	2579	5076	814	777	1591	32,60	30,13	31,34
	Total	60626	62978	123604	16318	15514	31832	26,92	24,63	25,75
NIGER	Urbain	186713	187110	373823	45842	39645	85487	24,55	21,19	22,87
	Rural	594955	469885	1064840	126566	74249	200815	21,27	15,80	18,86
	Total	781668	656995	1438663	172408	113894	286302	22,06	17,34	19,90

IV.5. PROPORTION DES ÉLÈVES EN AVANCE DE SCOLARISATION PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET PAR SEXE

Comme le retard de scolarisation, l'avance de scolarisation n'est pas très en vogue au Niger, mais sévit dans l'ensemble des cycles d'enseignement formel. Sur 1 438 663 enfants nigériens qui ont l'âge officiel d'entrée en première année du cycle primaire seules 214 338 sont en avance de

scolarisation soit 14,9% au niveau national. Cette situation est une preuve du respect de la LOSEN dans le système éducatif nigérien.

Au vue des 115 779 garçons qui sont en avance de scolarisation sur un total de 214 338 élèves du primaire (en avance de scolarité) on voit que l'avance de scolarisation est un phénomène à visage masculin au Niger. Il est plus rural qu'urbain 75,36 % contre 24,63%. En terme d'effectif il est plus l'apanage des populations des régions de Maradi (43 089), Tahoua (41 920), Zinder (34 608) et Tillabery(31 901) que ceux des régions de Dosso(29 805), Niamey(20 101), Diffa(6 728) et Agadez(6186) malgré qu'elle reste toujours relative au poids démographique de la région.

Tableau 18 : Effectif des élèves en avance de scolarisation selon le milieu de résidence et le sexe

REGIONS	MILIEU DE RESIDENCE	Effectif des élèves d'âge officiel			Effectif des élèves en avance de scolarisation			Proportion des élèves en avance de scolarisation		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ	Urbain	15801	15517	31318	1997	1928	3925	12,64	12,43	12,53
	Rural	8801	6703	15504	1199	1062	2261	13,62	15,84	14,58
	Total	24602	22220	46822	3196	2990	6186	12,99	13,46	13,21
DIFFA	Urbain	6224	5823	12047	905	1019	1924	14,54	17,50	15,97
	Rural	12225	10987	23212	2518	2286	4804	20,60	20,81	20,70
	Total	18449	16810	35259	3423	3305	6728	18,55	19,66	19,08
DOSSO	Urbain	12362	12953	25315	1905	1960	3865	15,41	15,13	15,27
	Rural	101707	84690	186397	13755	12185	25940	13,52	14,39	13,92
	Total	114069	97643	211712	15660	14145	29805	13,73	14,49	14,08
MARADI	Urbain	34350	33349	67699	4157	3727	7884	12,10	11,18	11,65
	Rural	144247	104706	248953	20585	14620	35205	14,27	13,96	14,14
	Total	178597	138055	316652	24742	18347	43089	13,85	13,29	13,61
TAHOUA	Urbain	21722	20440	42162	3012	2912	5924	13,87	14,25	14,05
	Rural	128479	84884	213363	20799	15197	35996	16,19	17,90	16,87
	Total	150201	105324	255525	23811	18109	41920	15,85	17,19	16,41
TILLABERI	Urbain	11094	11594	22688	1539	1622	3161	13,87	13,99	13,93
	Rural	105127	98096	203223	14782	13958	28740	14,06	14,23	14,14
	Total	116221	109690	225911	16321	15580	31901	14,04	14,20	14,12
ZINDER	Urbain	27031	27035	54066	3554	3235	6789	13,15	11,97	12,56
	Rural	91872	77240	169112	15352	12467	27819	16,71	16,14	16,45
	Total	118903	104275	223178	18906	15702	34608	15,90	15,06	15,51
NIAMEY	Urbain	58129	60399	118528	9352	9969	19321	16,09	16,51	16,30
	Rural	2497	2579	5076	368	412	780	14,74	15,98	15,37
	Total	60626	62978	123604	9720	10381	20101	16,03	16,48	16,26
NIGER	Urbain	186713	187110	373823	26421	26372	52793	14,15	14,09	14,12
	Rural	594955	469885	1064840	89358	72187	161545	15,02	15,36	15,17
	Total	781668	656995	1438663	115779	98559	214338	14,81	15,00	14,90

IV.6. RAPPORT DE MASCULINITÉ DES ÉLÈVES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT

La LOSEN qui est appliquée au Niger depuis 1998 donne une égalité de chance de scolarisation aux enfants nigériens des deux sexes. Cependant dans les trois principaux cycles d'enseignement (primaire, secondaire premier cycle, secondaire deuxième cycle) on constate que les garçons partent plus à l'école que les filles. Avec un rapport de masculinité de plus 100% dans tous les cycles d'enseignements on voit bien que les nigériens ont plus une préférence pour la scolarisation des garçons que celle des filles. Le rapport de masculinité de 123 garçons pour 100 filles au primaire montre les inégalités qui existent entre filles et garçons dès l'accès à l'école, ce qui contribue à accentuer les mêmes inégalités au niveau du secondaire premier et deuxième cycle avec respectivement 147 et 175 garçons pour 100 filles.

Tableau 19 : Rapport de masculinité des élèves par cycle d'enseignement selon le milieu de résidence

REGIONS	Cycle d'enseignement	Rapport de masculinité (%)		
		URBAIN	RURAL	TOTAL
AGADEZ	Primaire	105	131	113
	Secondaire 1	105	147	109
	Secondaire 2	166	241	168
DIFFA	Primaire	98	78	80
	Secondaire 1	105	53	65
	Secondaire 2	53	35	45
DOSSO	Primaire	101	129	125
	Secondaire 1	95	188	153
	Secondaire 2	188	289	221
MARADI	Primaire	107	144	135
	Secondaire 1	140	287	203
	Secondaire 2	258	246	254
TAHOUA	Primaire	107	153	144
	Secondaire 1	143	339	240
	Secondaire 2	224	213	220
TILLABERI	Primaire	100	112	111
	Secondaire 1	104	132	123
	Secondaire 2	190	178	184
ZINDER	Primaire	104	123	118
	Secondaire 1	115	173	140
	Secondaire 2	193	104	155
NIAMEY	Primaire	98	98	98
	Secondaire 1	97	108	97
	Secondaire 2	138	176	138
NIGER	Primaire	102	132	123
	Secondaire 1	111	209	147
	Secondaire 2	171	190	175

Lorsqu' on examine la parité filles/garçons selon le milieu de résidence, on voit que les inégalités se creusent davantage. En effet le milieu urbain offre plus de chance de scolarisation aux filles que le milieu rural avec presque une égalité de chance pour les deux sexes (102 garçons pour 100 filles) au primaire, (111 garçons pour 100 filles) au secondaire premier cycle et (171 garçons pour 100 filles) au secondaire deuxième cycle. En milieu rural, plus le niveau est élevé plus le rapport de masculinité est grand ; mais c'est surtout au secondaire premier cycle que l'écart est grand (209 garçons pour 100 filles). Le niveau élevé de ce taux dans ce cycle s'explique le plus souvent, en milieu rural, par le mariage précoce des filles de 13 – 17 ans qui sont censées être à l'école à ces âges.

IV.7. FRÉQUENTATION SCOLAIRE SELON CERTAINES VARIABLES

« Dans un pays comme le Niger où le fait scolaire n'est pas institué dans les faits, où la scolarisation au primaire n'est pas généralisée, cette dernière bute encore largement sur des pratiques éducatives inscrites en marge de l'espace scolaire et pose du coup la question de la mesure de la scolarisation en fonction de certaines caractéristiques du ménage comme le sexe du chef de ménage ; son niveau d'instruction etc. »

IV.7.1. FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET SEXE DU CHEF DE MÉNAGE

En général, le comportement des hommes chefs de ménage et ceux des femmes ne sont pas les mêmes en ce qui concerne la scolarisation des enfants. En effet il s'avère que les femmes chefs de ménage ont plus tendance à scolariser et à maintenir leurs enfants à l'école que leurs homologues hommes. Les résultats du 4^{ème} RGP/H confirment d'ailleurs cette propension des femmes chefs de ménage à scolariser davantage les enfants que les hommes. Cette situation se présente de la même manière quel que soit le milieu de résidence mais aussi quelque soit la région.

Tableau 20 : Effectifs et pourcentage(%) de fréquentation dans l'enseignement de base selon le sexe du chef de ménage (CM)

REGIONS	SEXE du CM	Population 7-12 ans			Population qui fréquente au primaire			% des enfants fréquentant le primaire		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
AGADEZ	Masc	38325	35301	73626	28747	25134	53881	75	71,2	73,2
	Fém	5601	6004	11605	4467	4293	8760	79,8	71,5	75,5
	Total	43926	41305	85231	33214	29427	62641	75,6	71,2	73,5
DIFFA	Masc	52958	48130	101088	22039	20175	42214	41,6	41,9	41,8
	Fém	4613	4854	9467	2376	2398	4774	51,5	49,4	50,4
	Total	57571	52984	110555	24415	22573	46988	42,4	42,6	42,5
DOSSO	Masc	167134	167143	334277	145432	115056	260488	87	68,8	77,9
	Fém	13623	15630	29253	12621	11549	24170	92,6	73,9	82,6
	Total	180757	182773	363530	158053	126605	284658	87,4	69,3	78,3
MARADI	Masc	303202	296574	599776	232995	171526	404521	76,8	57,8	67,4
	Fém	13658	15031	28689	11463	9894	21357	83,9	65,8	74,4
	Total	316860	311605	628465	244458	181420	425878	77,2	58,2	67,8
TAHOUA	Masc	275846	245030	520876	176405	121121	297526	64	49,4	57,1
	Fém	36276	35571	71847	25738	19304	45042	71	54,3	62,7
	Total	312122	280601	592723	202143	140425	342568	64,8	50	57,8
TILLABERI	Masc	224298	221097	445395	145487	130270	275757	64,9	58,9	61,9
	Fém	14315	16462	30777	11888	12266	24154	83	74,5	78,5
	Total	238613	237559	476172	157375	142536	299911	66	60	63
ZINDER	Masc	307755	292764	600519	147126	123372	270498	47,8	42,1	45
	Fém	20980	23613	44593	12545	12495	25040	59,8	52,9	56,2
	Total	328735	316377	645112	159671	135867	295538	48,6	42,9	45,8
NIAMEY	Masc	64563	70489	135052	75684	76995	152679	117,2	109,2	113,1
	Fém	8829	10548	19377	10376	11625	22001	117,5	110,2	113,5
	Total	73392	81037	154429	86060	88620	174680	117,3	109,4	113,1
NIGER	Masc	1434081	1376528	2810609	973915	783649	1757564	67,9	56,9	62,5
	Fém	117895	127713	245608	91474	83824	175298	77,6	65,6	71,4
	Total	1551976	1504241	3056217	1065389	867473	1932862	68,6	57,7	63,2

Masc= Masculin Fém = Féminin

Il ressort des résultats du tableau ci-dessus que, quel que soit le sexe du chef de ménage et quel que soit la région, les filles sont plus défavorisées que les garçons en ce qui concerne la scolarisation au primaire. Cependant, les femmes chefs de ménage ont tendance à scolariser plus les filles (65,6%) que les hommes chefs de ménage (56,9%).

IV.7.2. FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE

Pilon (ibid.), dans l'étude sur la scolarisation des enfants dans certains pays d'Afrique subsaharienne (Ghana, Kenya, Malawi, Sénégal, Zambie), met en évidence l'effet du niveau d'instruction de chacun des parents sur la scolarisation des enfants. Il observe que le niveau d'instruction des mères apparaît au moins aussi important sinon plus que celui du père pour la scolarisation des enfants. En effet, plus le niveau d'instruction est élevé, moins il y a une discrimination des filles. Ce constat est aussi partagé au Niger, comme le montre le tableau 21 ci-dessous.

Tableau 21 : Effectif et proportion (%) des enfants du primaire par niveau d'instruction du chef de ménage

NIVEAU D'INSTRUCTION DU CM	Population qui fréquente au primaire			Pourcentage des enfants fréquentant le primaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	425189	333731	758920	56,8	46,1	51,5
Préscolaire	521	483	1004	71,6	65,3	68,4
Primaire	110057	96027	206084	97,3	85,5	91,4
Secondaire 1	52009	47240	99249	105,5	95,5	100,5
Secondaire 2	9881	9489	19370	115,8	109,1	112,4
Ecole Prof. Second. 1	9889	9821	19710	116,9	111,3	114,1
Ecole Prof. Second. 2	7085	6804	13889	118,2	112,6	115,4
Ecole Prof. Sup.	7463	7622	15085	118	110,3	113,9
Ens. Supérieur	19287	18915	38202	110,9	103,4	107,1
Ecole Coranique	248532	197549	446081	70,7	58,9	64,9
Cours d'adulte	85721	66440	152161	70,5	57	63,9
Education Non Formelle	86110	70111	156221	77,2	66,3	71,9
Total	1061744	864232	1925976	68,8	57,9	63,4

L'amélioration du niveau d'instruction du chef de ménage influe sur la fréquentation des enfants issus de ces ménages. Les données montrent que plus le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé plus ses enfants ont la chance d'être scolarisés. Cependant cette proportion est relative au niveau d'instruction général qui diffère d'une région à une autre. Il ressort également que plus le niveau d'instruction est élevé, plus le chef de ménage traite de façon égalitaire les filles et les garçons vis-à-vis de l'éducation.

IV.7.3. FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET LIEN DE PARENTÉ DE L'ENFANT AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

L'inscription d'un enfant et son maintien à l'école dépend non seulement du niveau d'instruction du chef de ménage mais aussi du lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage.

De l'analyse du tableau 9, il apparaît qu'il existe une relation entre le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage et la scolarisation. En effet, au regard des résultats du 4^{ème} RGP/H, chez les enfants n'ayant aucun lien de parenté avec le chef de ménage seul 52,9% sont scolarisés, contrairement aux enfants qui sont fils ou filles du chef ménage dont 64,7% sont scolarisés ou encore les neveux ou nièces du chef de ménage (59,1%). Plus donc les liens avec le CM sont étroits, plus l'enfant a alors des chances de fréquenter un établissement scolaire.

Tableau 22 : Effectif et proportion (%) des enfants du primaire par lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage	Population qui fréquente au primaire			Pourcentage des enfants fréquentant le primaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
EP (Epoux/Epouses)	18	3950	3968		36,4	36,5
FF (Fils/Fille)	808596	634287	1442883	69,9	59,1	64,7
PF (Petit fils/Petite fille)	73684	71034	144718	69,3	59,4	64,0
FS (Frère/Sœur)	18915	12514	31429	63,0	50,9	57,6
NN (Neveux/Nièce)	127462	102383	229845	63,8	54,2	59,1
AP (Autres Parents)	29710	35686	65396	64,4	51,4	56,6
SP (Sans lien de parenté)	11364	9540	20904	56,7	49,0	52,9
Total	1069749	869394	1939143	68,6	57,7	63,3

CONCLUSION GENERALE

La scolarisation pour tous d'ici 2015 est un des Objectifs phares du Millénaire pour le Développement. Cette scolarisation s'inscrit d'abord dans une volonté politique, celle pour un Etat de créer les conditions pour accélérer l'alphabétisation des jeunes, des adultes et d'élaborer des programmes pour les enfants déscolarisés ou non scolarisés afin de leur donner une chance d'acquérir des connaissances de base pour leur plein épanouissement. Les politiques publiques élaborées et mise en œuvre dans le domaine de l'éducation ont pour finalité de former la population afin de disposer des ressources humaines de qualité pour promouvoir le développement économique et social du pays. A ce titre le RGP/H qui est une opération de grande envergure a permis de connaître le niveau général de la population en alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire.

L'analyse des données relatives au thème font ressortir un taux d'alphabétisation très faible au regard de la demande d'alphabétisation. Par rapport au niveau d'instruction, la proportion de la population ayant bénéficié d'un niveau d'instruction à travers les différents cycles d'enseignement est assez faible comparativement à celui de la population ayant fréquenté les établissements du secteur non formel. La particularité à ce niveau résulte d'une tradition culturelle assez élevée de formation par les écoles coraniques. Quant au niveau général de la fréquentation scolaire, malgré de multiples efforts accomplis par les pouvoirs publics, les populations, les partenaires techniques et financiers et la société civile active en éducation qui soutiennent les actions de développement du secteur, le niveau de fréquentation est faible à tous les niveaux du formel. Les résultats ont dégagé une faible part de l'enseignement professionnel dans le formel, des inégalités entre milieux urbain et rural et entre hommes et femmes en alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire.

Toutefois, les analyses ont montré la disponibilité de la population à inscrire et à maintenir les enfants à l'école sans distinction du sexe de l'enfant, et les jeunes et les adultes sont de plus en plus nombreux à fréquenter les établissements du secteur non formel.

L'éducation pour tous qui sous-entend l'accès à une éducation de qualité en fonction des besoins spécifiques à chaque groupe nécessite d'importants efforts de tous les acteurs. C'est en ce moment seulement que nous pouvons espérer un rehaussement du niveau de la fréquentation scolaire dans tous les cycles d'enseignement et une amélioration du taux d'instruction, afin que la population nigérienne soit une population alphabétisée.

BIBLIOGRAPHIE

- Claude Sauvageot, 1996, « Des indicateurs pour la planification de l'éducation : un guide pratique », Institut Internationale de Planification de l'Education (IIEPE), Paris, France, 60 p.
- INS - Niger; 2007; « Rapport de l'analyse des résultats définitifs du 3ème RGP/H-2001; alphabétisation et scolarisation »; 107p.
- Institut de Statistique de l'UNESCO; 2009; « Indicateurs de l'Education, Directives Techniques»; Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU); ISU; Dakar ; 58p.
- Jean-François KOBIANE, Moussa BOUGMA (2009), « éducation : instruction, alphabétisation, scolarisation », Analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGHP-2006), Burkina Faso.
- John F. MAY; Soumana HAROUNA et Jean-Pierre GUENGANT; « Nourrir, éduquer et soigner tous les nigériens : la démographie en perspective »; 97p.
- Ministère du plan; 1985; « Recensement général de la population 1977; Résultats définitifs »; Rapport d'analyse; 164p.
- Nations-Unies; 1998; « Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat »; Première révision; Département des affaires économiques et sociales; division de statistique; études statistiques série M N°67/Rev.1; 302p.
- Niger; 1998; « Loi N°98-12 portant Orientation du Système Educatif Nigérien »; 11p.
- Parfait M. ELOUNDOU-ENYEGUE, Sarah C. GIROUX, 2010, « Comprendre le changement social : Apport des méthodes de décomposition », Panel UIESP sur le renforcement de la formation démographique en Afrique francophone, Médit Print, Yaoundé, 74p.

ANNEXES

Tableau A1 : Effectif de la population résidente selon le niveau d'instruction, le Sexe et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	269398	367814	637212	3286231	4340989	7627220	3555629	4708803	8264432
Ecole Coranique	119157	129972	249129	722295	495612	1217907	841452	625584	1467036
Cours d'adulte	17726	16094	33820	181350	130966	312316	199076	147060	346136
Préscolaire	33130	33308	66438	39060	36596	75656	72190	69904	142094
Primaire	421864	400538	822402	1290367	959131	2249498	1712231	1359669	3071900
Secondaire 1	171953	143868	315821	240909	124197	365106	412862	268065	680927
Secondaire 2	51348	27813	79161	22230	13170	35400	73578	40983	114561
Ecole Prof. Second. 1	15919	18821	34740	10658	5509	16167	26577	24330	50907
Ecole Prof. Second. 2	11661	13420	25081	6244	3026	9270	17905	16446	34351
Ecole Prof. Sup.	13907	9381	23288	5905	3964	9869	19812	13345	33157
Ens. Supérieur	46874	21616	68490	15363	15326	30689	62237	36942	99179
Education Non Formelle	41919	20036	61955	197681	49538	247219	239600	69574	309174
ND	27734	29641	57375	88134	100718	188852	115868	130359	246227
Total	1242590	1232322	2474912	6106427	6278742	12385169	7349017	7511064	14860081

Tableau A2 : Répartition de la population résidente selon le niveau d'instruction et la région

Niveau d'instruction	AGADECZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER	NIAMEY	Total
Aucun Niveau	199606	319043	992397	1608247	1540971	1527740	1846665	229763	8264432
Ecole Coranique	34984	62189	120841	308232	412922	112243	360865	54760	1467036
Cours d'adulte	12647	6269	31719	79613	82768	34356	93473	5291	346136
Préscolaire	6359	3550	16918	20758	24165	17803	22744	29797	142094
Primaire	107350	76697	433334	643821	556340	481380	469143	303835	3071900
Secondaire 1	32292	15162	93150	124273	101064	80623	108634	125729	680927
Secondaire 2	7087	3118	11153	16355	13239	11130	15574	36905	114561
Ecole Prof. Second. 1	2718	1609	5554	8855	5634	4361	8511	13665	50907
Ecole Prof. Second. 2	1915	956	4205	3966	2692	4600	5715	10302	34351
Ecole Prof. Sup.	1464	717	2793	3305	3559	3687	4701	12931	33157
Ens. Supérieur	3192	2097	6294	10783	10717	7999	11667	46430	99179
Education Non Formelle	11834	18689	41780	53609	73608	42052	51993	15609	309174
ND	7608	8427	20544	33513	53766	40361	49672	32336	246227
Total	429056	518523	1780682	2915330	2881445	2368335	3049357	917353	14860081

Tableau A3 : Répartition de la population résidente selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge

Niveau d'instruction	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans +	Total
Aucun Niveau	813371	587776	547901	478280	395567	326416	288599	238598	190032	152872	382763	4402175
Ecole Coranique	273149	190383	179436	154424	126750	98607	85615	66445	51204	37643	93629	1357285
Cours d'adulte	11656	15460	68854	58492	47704	39040	34375	26380	19898	14447	8636	344942
Préscolaire	1457	804	1282	519	427	284	243	184	117	92	20	5429
Primaire	276523	165978	108234	88508	67331	46221	31682	20512	14782	6758	8379	834908
Secondaire 1	220592	225372	47398	37332	28899	22005	16044	7300	4702	2285	2716	614645
Secondaire 2	35616	42152	14092	6528	5181	3862	3176	1795	1066	471	622	114561
Ecole Prof. Second. 1	8486	8841	10626	6573	4681	3320	2929	2407	1529	749	766	50907
Ecole Prof. Second. 2	2609	5989	7727	5671	3640	2442	2168	1937	1168	496	504	34351
Ecole Prof. Sup.	714	7454	5927	5177	3755	3061	2650	1974	1273	558	614	33157
Ens. Supérieur	826	23942	17695	13726	10407	8922	7693	5565	3721	1784	4898	99179
Education Non Formelle	47964	35209	47600	35118	29862	23667	20948	16521	12584	9347	20369	299189
ND	34816	10956	14220	7213	5580	4372	3610	2938	2248	1904	4514	92371
Total	1727779	1320316	1070992	897561	729784	582219	499732	392556	304324	229406	528430	8283099